

BILAN DE CONCERTATION

Plan Climat Air Energie Territorial [2019]
Lons Agglomération - ECLA



SOMMAIRE

■	SOMMAIRE	2
■	AVANT-PROPOS	3
⌘	CONTEXTUALISATION.....	4
■	LA DÉMARCHE	5
⌘	LES ÉTAPES DU PROJET – FRISE CHRONOLOGIQUE DU PROJET EXPÉRIIMENTAL DE CONCERTATION	5
⌘	LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CONCERTATION	6
⌘	LE PLAN DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION DU PUBLIC.....	16
■	RÉSULTATS PAR THÉMATIQUE	17
⌘	PCAET, GOUVERNANCE ET PARTICIPATION DU PUBLIC	18
⌘	TRANSPORTS & MOBILITÉS	24
⌘	HABITAT ET MIX ÉNERGETIQUE	30
⌘	RESSOURCES & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	37

AVANT-PROPOS

Depuis plusieurs années, la communauté scientifique lance un cri d'alarme concernant l'état actuel de la planète. Dès 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, les états se sont engagés à agir face aux problèmes environnementaux. C'est en 2015, à Paris, lors de la COP 21 que s'est engagée une négociation entre ces pays pour limiter le réchauffement climatique en cours. Cette « 21^e Conférence des Partis » a abouti à l'Accord de Paris, engageant chaque état, dont la France, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Pour répondre à cet enjeu global, l'état français a choisi de décliner ces mesures à l'échelle locale, notamment via les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

Outil stratégique et opérationnel le PCAET a été introduit par la loi de transition écologique pour la croissance verte (LTECV) (article R. 229-53 du code de l'environnement). Il met en œuvre des actions en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique et permet une adaptation du territoire. Il fait suite au précédent Plan Climat Energie Territorial (PCET) en intégrant cette fois-ci l'enjeu de la qualité de l'air.

Les PCAET rentrent dans le champ d'application de la **concertation préalable** depuis le 1^{er} janvier 2017 et dans le champ d'application du droit d'initiative puisque soumis à une évaluation environnementale systématique. « *La concertation préalable permet de débattre [...] des objectifs et principales orientations du plan ou programme, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre. Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.* » (art. L. 121-15-1 du Code de l'E).

La concertation préalable connaît une importance significative dans la mise en place de plans ou programmes de territoire tel que le PCAET. Elle permet une meilleure mise en cohérence du projet face aux enjeux locaux et met en évidence les éventuels points de blocage. Elle permet l'enrichissement collectif du plan, améliore sa viabilité et sa durabilité. On notera qu'elle participe à une meilleure acceptation locale et renforce l'implication des acteurs et de la société civile dans la mise en œuvre du PCAET.

❧ CONTEXTUALISATION

Dans le cadre d'un appel à projets du Commissariat Général au Développement Durable, les services de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté (BFC) ont proposé le déploiement d'une démarche mobilisatrice expérimentale régionale sur le thème de la transition écologique et sociale. Cela s'est traduit par l'accompagnement d'un territoire pilote par deux bureaux d'études (Co-Sphère et Eclectic Expérience) afin de construire des espaces de dialogue ouverts aux acteurs du territoire et un outil numérique de mobilisation et de soutien aux groupes de travail.

Ainsi, Lons Agglomération (ECLA) a été retenue par la DREAL BFC pour être le territoire pilote régional et bénéficier d'un accompagnement méthodologique dans la mise en œuvre de la concertation préalable à son nouveau PCAET.

Voté par le Conseil Communautaire en 2018, le nouveau Projet de Territoire d'ECLA, place la transition écologique au cœur de la politique communautaire. Parallèlement au lancement du PCAET, les élus de la Commission Environnement ont créé des groupes de travail sur les thèmes de la transition écologique et de l'énergie afin d'engager concrètement la transition.

La réalisation d'un PCAET au sein de Lons Agglomération est une démarche obligatoire (en tant qu'établissement public de coopération intercommunale

de plus de 20 000 habitants) et doit être compatible avec le SRADDET et le SCoT du Pays Lédonien.

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, ECLA a réalisé en interne le diagnostic climat-air-énergie avec l'appui des partenaires du territoire, et grâce aux données de la plateforme territoriale et régionale [OPTEER](#).



L'ambition de l'accompagnement financé par la DREAL BFC est de développer un dispositif de concertation expérimental. Il vise à impliquer non seulement les acteurs locaux déjà identifiés sur le territoire, mais aussi les citoyens autour de groupes de réflexion et d'initiatives locales. Leurs avis et propositions seront pris en compte lors de la construction du plan d'actions. En effet, le PCAET ne peut s'envisager sans l'implication de la société civile.

L'agence de concertation Co-Sphère a accompagné l'agglomération entre juin et décembre 2019, en apportant un regard extérieur et en se positionnant comme tiers garant d'un processus de concertation neutre. Facilitant les échanges et la co-construction, elle a accompagné les équipes de Lons Agglomération pour créer des conditions favorables à la mise en œuvre d'une mobilisation la plus large possible du public autour de l'élaboration du nouveau Plan Climat. Le défi lié au changement climatique nécessite que chacun puisse être associé pour partager le diagnostic et proposer des actions individuelles et collectives afin d'y répondre.

Le présent document constitue le bilan de cette concertation. Il fait état, dans un premier temps, de la méthodologie mise en œuvre et présente l'ensemble des outils mis à disposition du public (temps d'échanges organisés avec la population, les moyens d'informations, etc.). Dans un second temps, il rend compte de l'expression du public, et synthétise l'ensemble des données recueillies tout au long de la démarche (avis et perceptions, propositions d'actions, etc.).

LA DÉMARCHE

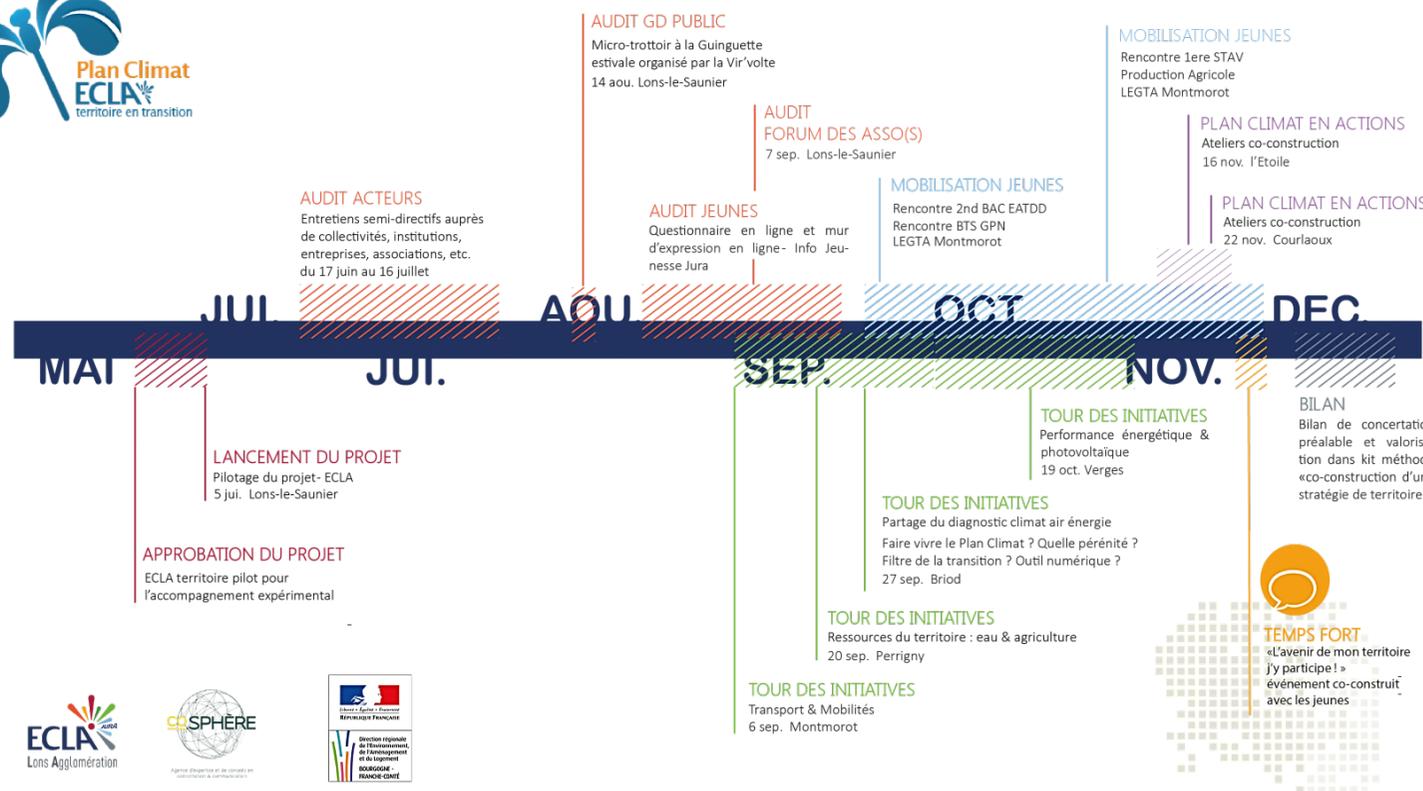
LES ÉTAPES DU PROJET – FRISE CHRONOLOGIQUE DU PROJET EXPÉRIMENTAL DE CONCERTATION

CONCERTATION PRÉALABLE À L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT ECLA

La concertation préalable a démarré en juin 2019, et l'expérimentation s'est conclue fin novembre 2019 pour des contraintes liées à la période de réserve électorale notamment.

Le processus de concertation a été organisé en plusieurs étapes : la première, l'audit territorial pour le recueil des besoins et attentes du territoire ; la seconde, composée de temps d'informations et de mise en débats ; et enfin une dernière phase de co-construction du plan d'actions.

En plus du grand public, citoyens et acteurs du territoire, cette démarche expérimentale s'est concentrée sur une cible spécifique : les plus jeunes, des primaires aux jeunes actifs.



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

Différentes méthodes et outils de consultation, participation et co-construction ont été proposés au territoire pour alimenter la stratégie et le programme d'actions du nouveau Plan Climat de Lons Agglomération.

AUDIT – DIAGNOSTIC TERRITORIAL	NOMBRE DE PARTICIPANTS AUDITIONNÉS	SECTEURS CONCERNÉS PAR L'AUDIT
AUDIT PILOTAGE par une réunion de lancement	4	Lons-le-Saunier, ECLA
AUDIT ACTEURS par des entretiens d'acteurs socio-économiques	52	ECLA et plus spécifiquement, Lons-le-Saunier, Condamine, l'Étoile, Conliège, Vernantois, Verges, Messia-sur-Sorne, Revigny, etc.
AUDIT ASSO par des rencontres associatives	8	Lons-le-Saunier, Juraparc, ECLA.
AUDIT GRAND PUBLIC par un micro-trottoir grand public	28	Lons-le-Saunier, Parc des Bains, ECLA.
AUDIT JEUNES par un questionnaire en ligne	40	ECLA

MISE EN DÉBAT & CO-CONSTRUCTION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	COMMUNES AYANT ACCUEILLI LES ÉVÉNEMENTS
ATELIERS « Tour des Initiatives »		
M Transports & mobilités	17	Montmorot
M Préservation des ressources	13	Perrigny
M Anticiper la pérennité du projet	13	Briod
M Habitat & mix énergie	37	Verges
ATELIERS « Plan Climat en ActionS »		
M Biodiversité, agriculture, pérennité	17	L'Étoile
M Énergie, transports, mobilités	26	Courlaoux
ATELIERS JEUNES en milieu scolaire	121 (étudiants, lycéens)	Montmorot
TEMPS FORT « Rencontres citoyennes » jeunes et grand public	250 jeunes + 50 intervenants et accompagnateurs 50 village des initiatives 30 au forum citoyen	Montmorot

- AU TOTAL CE SONT PRES DE 780 PARTICIPATIONS -
132 PERSONNES AUDITIONNÉES LORS DE LA PHASE D'AUDIT
TERRITORIAL

123 PARTICIPATIONS AUX ATELIERS « TOUR DES
INITIATIVES » ET « PLAN CLIMAT EN ACTIONS »

PRES DE 350 JEUNES ONT PARTICIPÉ À CETTE CONCERTATION, 40 À
L'AUDIT EN LIGNE, 121 AUX ATELIERS SUR LE TEMPS SCOLAIRE ET
225 AUX RENCONTRES CITOYENNES

II AUDIT TERRITORIAL

L'audit territorial est une phase qui permet le recueil des attentes et besoins du territoire. Il facilite l'identification collective des enjeux et lance la mobilisation. Les données recueillies lors de cet audit ont été prises en compte dès la phase amont, pour adapter la stratégie de concertation et proposer des outils adaptés aux spécificités des publics cibles notamment.

AUDIT - Réunion de lancement - pilotage du projet - ECLA

Une réunion de lancement du projet a été organisée le 05 juin 2019 autour des enjeux et attentes de la collectivité pour démarche expérimentale de concertation préalable au PCAET. Cf. **Annexe 1**

Synthèse des attentes et des enjeux de cette concertation préalable :

- la démarche doit participer à favoriser une réelle pérennité pour le PCAET et mobiliser dans la durée ;
- une attention particulière doit être portée pour mobiliser les acteurs qui traditionnellement participent peu, et notamment les plus jeunes ;
- le dispositif doit prendre en compte le travail réalisé par la collectivité au sein de son Projet de Territoire ;
- les événements organisés lors de cette concertation doivent également permettre de créer du lien entre les acteurs locaux et les citoyens ;
- les temps d'échanges doivent mettre en valeur la réflexion collective, et non individuelle ;
- la concertation proposée au territoire doit valoriser les initiatives locales, les expériences positives ;
- la mise en place d'une cartographie des initiatives existantes serait un plus pour le territoire.

AUDIT - Entretiens d'acteurs socio-économiques

L'audit des acteurs socio-économiques du territoire a été conduite grâce à des entretiens semi-directifs. Cette modalité de recueil de perceptions et de propositions permet une expression libre, approfondie, et participe à informer le territoire sur la démarche en cours de concertation. Cf. **Annexe 2**

L'objectif de ces entretiens :

- recenser les attentes et initiatives du territoire en faveur de la transition écologique ;
- communiquer et mobiliser autour du Plan Climat d'ECLA ;
- identifier collectivement les thématiques prioritaires sur lesquelles axer la concertation ;
- anticiper les modalités de participation et le format du temps fort de novembre 2019.

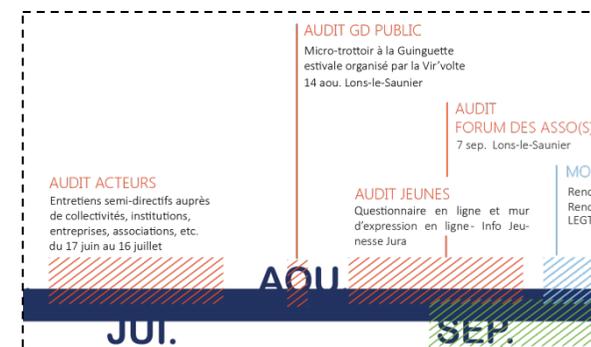


Figure 1 : repère chronologique de l'audit dans la démarche globale (cf. frise p.5)

Le listing a été établi en étroite collaboration avec les services de Lons Agglomération, puis enrichi au cours de la phase d'entretien par les acteurs rencontrés eux-mêmes. L'échantillonnage effectué ne s'est pas fait dans la recherche d'une représentativité précise du territoire, mais plutôt d'une significativité compte tenu des contraintes de délais notamment. L'orientation initiale a mis en évidence l'importance de rencontrer également des acteurs traditionnellement peu impliqués dans les dispositifs de concertation.

Résultats

- entretiens semis directifs, d'1h en moyenne (95% en présentiel et 5% par téléphone) ;
- 12 journées ouvertes aux rencontres, entre le 17 juin et le 16 juillet 2019 ;
- 33 entretiens, 41 h d'entretiens, 52 participants ; 29 structures différentes dont : 10 collectivités et institutions, 6 associations, 3 entreprises, etc.

Perceptions du PCAET :

- un outil déconnecté du territoire ;
- un manque d'opérationnalité ;
- un manque de lisibilité, de compréhension et d'intérêt du PCAET ;
- un manque d'animation, de coordination des actions ;
- un sentiment d'absence de portage politique local ;
- des avis divergents : volonté d'un outil règlementaire « qui impose » ; versus, un outil de programmation « plus souple ».

Attentes vis-à-vis du PCAET :

- un besoin de « concret » ;
- un PCAET adapté aux spécificités du territoire ;
- un besoin de transparence, de suivi et d'évaluation ;

- un besoin d'ambition et d'exemplarité ;
- construire une programmation en deux temps : à court terme (plus aisé à mettre en place) et à long terme (= plus ambitieux) ;
- valoriser l'existant, essayer les bonnes pratiques ;
- construire des actions transversales ;
- communiquer davantage pour sensibiliser, informer et mobiliser.

Propositions autour de la concertation préalable au PCAET :

- faire participer les jeunes ;
- proposer plus de communication entre citoyens et collectivité ;
- travailler davantage en transversalité ;
- territorialiser les dispositifs ;
- développer des méthodes d'animation du PCAET, nouvelles, dynamiques, favorisant la synergie entre acteurs ;
- faire vivre la participation sur du long terme, après l'approbation du nouveau PCAET.

Enjeux soulevés par ordre de priorité :

- 1 - construire collectivement et créer des synergies, faire vivre le Plan Climat ;
- 2 - transports et mobilité ;
- 3 - habitat et mix énergétique ;
- 4 - utilisation, valorisation et préservation des ressources.

AUDIT - Rencontres associatives :

L'équipe Co-Sphère a pu aller à la rencontre du monde associatif lors du forum des associations organisé le 7 septembre 2019 par la Ville de Lons-le-Saunier.

Initialement l'audit des citoyens était envisagé par la tenue d'un stand « Plan Climat » pour informer et recueillir l'expression citoyenne via des outils comme un mur d'expressions, des questionnaires, et de la mise en débat informelle. Cependant, des contraintes internes à la collectivité n'ont pas

permis de réaliser cet audit dans sa forme initiale. Les rencontres se sont déroulées sous un format plus informel, sans stand spécifique, avec des échanges libres avec les exposants.

Quelques associations lédoniennes rencontrées : Artisans du monde, Secours populaire, la Mission locale Jura, EauSoleil, Habitat et humanisme, Jura Nature Environnement, etc.

AUDIT - Micro-trottoir grand public :

Pour réaliser un audit auprès du grand public, et sur la base d'éléments proposés par le territoire lors des entretiens d'acteurs, un espace d'expression a été organisé au sein d'un événement culturel. Ainsi, des micros-trottoirs ont été organisés le 14 août 2019 lors de la Guinguette estivale à Lons-le-Saunier organisée chaque année par l'association locale La Vir'Volte. En parallèle, un espace de contribution libre a été proposé, à destination des adultes et des plus jeunes. **Cf. Annexe 3**

Objectifs :

- recueillir l'avis du public sur la mobilisation autour du Plan Climat ;
- rencontrer le grand public, toucher les personnes qui ne se déplacent pas dans les dispositifs participatifs traditionnels ;
- communiquer sur la démarche lancée par ECLA de concertation Plan Climat ;
- recueil des perceptions et attentes des citoyens vis-à-vis de Plan Climat.

AUDIT - Micro-trottoir réalisé par les jeunes

En complément, les étudiants en seconde Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (LEGTA Montmorot) sont allés à la rencontre des habitants du territoire pour recueillir leur opinion face à l'urgence climatique.

Cf. Annexe 4.

Résultats :

- 28 individus touchés directement, micro-trottoir (14), entretiens informels (4), espace d'expressions libres (10) ;
- Une trentaine de personnes informée de la démarche de concertation lancée par ECLA.

Des dispositifs de participation, statiques, en parallèle :

- un espace enfant, « Dessine la planète de demain », était proposé pour recueillir la vision et les attentes des plus jeunes ;
- un espace de contribution libre et anonyme pour recueillir les initiatives locales en faveur de la transition.



Figure 2 : Espace d'expression, Guinguette estivale, parc des bains Lons-le-Saunier (août 2019)

M AUDIT - Questionnaire et mur d'expression en ligne auprès des jeunes



Une des attentes principales était : la rencontre des plus jeunes et le recueil de leurs perceptions concernant l'avenir du territoire face à la transition énergétique, écologique et solidaire. Ainsi, grâce au soutien et à l'investissement de l'association Info Jeunesse Jura, un questionnaire et un mur d'expressions ont été mis en ligne. Cet audit « jeunes » s'est déroulé durant 3 semaines entre le 31 août et le 21 septembre 2019. L'invitation à participer a été formulée pendant l'événement annuel de distribution des cartes Avantage Jeunes (public concerné : moins de 30 ans). Dans les locaux, les jeunes ont été invités à répondre au questionnaire sur les postes informatiques, et le réseau Info Jeunesse Jura a également relayé l'outil via leurs réseaux sociaux et leur site web. **Cf. Annexe 5.**

Objectifs :

- recueillir les perceptions des jeunes face au PCAET ;
- identifier les enjeux prioritaires parmi ceux déjà soulevés lors des entretiens d'acteurs ;
- identifier les attentes sur les modalités de participation des jeunes ;
- recueillir les propositions d'actions via le mur d'expression numérique.

Résultats

- 40 réponses ;
- Âge des sondés : entre 14 ans et 30 ans : 17% - moins de 16 ans, 33% - 16 à 18 ans - 18 à 25 ans, 30%, et 20 % pour les plus de 25 ans ;
- 60% habitent en ville contre 40 % en milieu rural ;
- 19 participants ont fourni leurs contacts pour être informés des suites de la démarche.

Perceptions de ce qu'est - ou devrait être- un Plan Climat :

- Un plan pour une mise en action immédiate. C'est l'idée, pour la plupart, d'un moyen d'action concret vers un changement, et ce, à différents niveaux ;
- Soit pour sauver – sorte de résilience/retour en arrière – : « sauver la planète » ;
- Soit pour arrêter – « Stopper » - « Rester stable » ;
- Soit pour freiner - minimise les dégâts futurs « réduire » « ralentir » ;
- Un outil pour sensibiliser les citoyens ;
- Une photographie actuelle du climat – *lien avec le diagnostic climat* ;
- Une action politique – portée par les politiques /institutions.

Priorisation des enjeux (en fonction des réponses apportées :

1. « préservation de la biodiversité – NATURE » ;
2. « développer des TRANSPORTS alternatifs - vélo - covoiturage - transport en commun » ;
3. « favoriser une AGRICULTURE locale et raisonnée » ex aequo avec « aller vers des ÉNERGIES propres – renouvelables » ;
4. « développer des actions de SENSIBILISATION - de changement des comportements » ;
5. « construire durablement, avec une meilleure ISOLATION, des matériaux locaux et renouvelables » ;
6. « préserver la ressource en EAU potable » et aequo « préserver la qualité de notre AIR » ;
7. « créer PLUS DE LIENS entre tous les projets menés sur le territoire - communiquer plus » ;
8. « favoriser la participation et la CONSTRUCTION COLLECTIVE et citoyenne des projets comme le Plan Climat ».

Expressions sur le mur en ligne :

- problématique « pollution lumineuse » « panneaux lumineux »
- problématique « pollution liée à la communication flyers sur la voie publique »
- promotion du compostage

- promotion de l'usage du vélo
- promotion du verdissement des villes et du développement de jardins partagés
- promotion de moteurs de recherche écologiques – compensation empreinte carbone

II ATELIERS THÉMATIQUES

Sur la base des résultats obtenus lors de l'audit territorial, Co-Sphère et ECLA ont adopté une méthodologie de concertation articulée autour de 3 types de cibles : les acteurs « spécialistes », les jeunes et plus largement les habitants du territoire. Des ateliers en petits groupes ont été proposés pour mettre en débat les problématiques environnementales et les thématiques identifiées lors de l'audit, pour ensuite construire des propositions plus détaillées.

II ATELIERS – « Tour des initiatives »

Plusieurs temps d'échanges en petits groupes ont été proposés, autour des thématiques mises en évidence lors de l'audit. Organisés entre septembre et octobre 2019, ces événements ont été adressés dans un premier temps aux acteurs du territoire. L'objectif était notamment de poursuivre l'implication de ceux auditionnés en entretiens, mais également, de mobiliser un peu plus largement, comptant sur ces derniers pour être relais de cette concertation. Au fil des ateliers, les orientations politiques ont évolué pour ouvrir plus largement les ateliers de concertation à l'ensemble du territoire.

Objectifs :

- impulser une dynamique collective ;
- proposer des échanges sur la base d'actions concrètes et de retours d'expériences ;
- recueillir les premières attentes et propositions pour le plan d'action du PCAET.

Cible : acteurs socio-économiques du territoire puis ouverture plus large aux citoyens.

Communication : par e-mailing et têtes de réseaux dans un premier temps puis communication plus large au sein de la presse et via page web et réseaux sociaux ECLA.

Dates et lieux : Les dates ont été choisies à la fois en semaine pour permettre aux acteurs de participer pendant leur temps de travail, sous leur « casquette professionnelle », et lorsque cela a été possible en week-end pour permettre une participation plus large :

- Vendredi 6 sept. 2019 à Montmorot : « Transports et mobilités » - 17 participants **Cf. Annexe 6;**
- Vendredi 20 sept. 2019 à Perrigny : « Ressources du territoire » - 13 participants **Cf. Annexe 7;**
- Vendredi 27 sept. 2019 à Briod : « Pérennité du projet et synergie d'acteurs » - 13 participants **Cf. Annexe 8;**
- Samedi 19 oct. 2019 à Verges : « Habitat et mix énergétique » - 37 participants **Cf. Annexe 9.**



Figure 3 repère chronologique des ateliers dans la démarche globale (cf. frise p.5)

Déroulement : en réponse aux attentes énoncées dans l'audit, chaque atelier thématique, a été construit sur des retours d'expériences, soit par une intervention en salle, ou par le biais d'une visite sur le terrain. S'appuyant sur ces exemples concrets, des temps d'échanges et de propositions d'actions ont ensuite été ouverts. Ces ateliers ont permis d'enclencher la réflexion collective, de gravir la première marche d'un temps de mise en débat, d'accès aux informations permettant par la suite d'accéder plus facilement à une démarche de co-construction.

Résultats

- 4 ateliers d'échanges ;
- 80 participants au total pour le « Tour des initiatives ».

Propositions obtenues : **Cf. Annexe 10.**

M ATELIERS « Plan Climat en ActionS »

Suite, au « Tour des initiatives », de nouveaux temps de co-construction du plan d'actions ont été construits sur la base des premières propositions récoltées lors des précédentes phases (dont audit territorial).

Objectifs : partir des axes/propositions formulés depuis le début de la concertation pour approfondir et construire des actions plus concrètes.

Cible : Habitants du territoire.

Communication : e-mailing, presse locale, réseaux sociaux et web ECLA.
Dates et lieux :

- Samedi 16 novembre 2019 : agriculture, forêt, eau, biodiversité, collectif - 17 participants – à l'Étoile ;
- Vendredi 22 novembre 2019 : énergie, transport, mobilités - 26 participants – à Courlaoux.



Déroulement :
Chaque atelier a débuté par le partage d'une partie du diagnostic climat-air-énergie en cours d'élaboration, sous un format interactif (quizz).

Les participants ont été ensuite invités à se projeter et débattre autour des thématiques concernées.

Enfin, après avoir pris connaissance des premières propositions chacun d'entre eux a été invité à se positionner sur une ou plusieurs propositions pour la détailler et l'enrichir et la rendre la plus opérationnelle possible.

Cf. Annexe 11.



Figure 4 : repère chronologique des ateliers dans la démarche globale (cf. frise p.5)

Résultats

- 43 participants aux ateliers Plan Climat en ActionS ;
- Sur 81 axes/actions proposées : 43 actions ont été détaillées et enrichies dont :
 - Aménagement du territoire & ressources : **15** ;
 - Collaboration & vie du Plan Climat : **10** ;
 - Transports & mobilités : **10** ;
 - Énergies & habitat : **7** ;
 - Déchets : **1**.

Aperçu des thématiques débattues :

- éducation à l'environnement et sensibilisation à la lutte contre le réchauffement climatique ;
- l'avenir des forêts, gestions sylvicoles, usages ; ressource ou bien commun ? ; représentations ;
- isolation des bâtiments – matériaux biosourcés ;
- énergies renouvelables – l'éolien citoyen, centrales villageoises ;
- aménagement du territoire, urbanisme, articulation PCAET et autres plans, programmes et documents de planification.

II RENCONTRES ET CO-CONSTRUCTION AVEC LES JEUNES

Suite aux orientations politiques et à la volonté collective énoncée lors l'audit, un travail d'implication des plus jeunes dans la démarche a été construit. Dans le même objectif, le temps fort « Plan Climat » a été élaboré par et pour les jeunes.

Ces derniers souhaitant à la majorité participer dans le cadre de leurs activités scolaires, l'équipe Co-Sphère s'est alors rapprochée de plusieurs établissements pour aller à leur rencontre : les lycées Jean-Michel et Le Corbusier ; le lycée agricole de Montmorot ; et également le syndicat d'étudiants la FIDL et le conseil municipal des jeunes à Perrigny. Cette mobilisation a dû s'accorder d'une forte contrainte de temps, entre mi-septembre et mi-octobre, pour une co-construction d'un temps fort prévu fin novembre.

Le lycée agricole de Montmorot a répondu favorablement. L'équipe a alors pu intervenir auprès de 4 classes différentes, avec des possibilités d'implication variable, en fonction des emplois du temps et des programmes : une classe de seconde EATDD (Ecologie, agriculture, territoires et développement durable), une classe de première STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) Production agricole, une classe de BTS GPN (Gestion et protection de la Nature), et enfin une dernière classe de BTS GPN option sport.

Objectif : échanger autour des enjeux du Plan Climat, recueillir les attentes des plus jeunes vis-à-vis de l'outil et proposer une co-construction du temps fort de novembre.

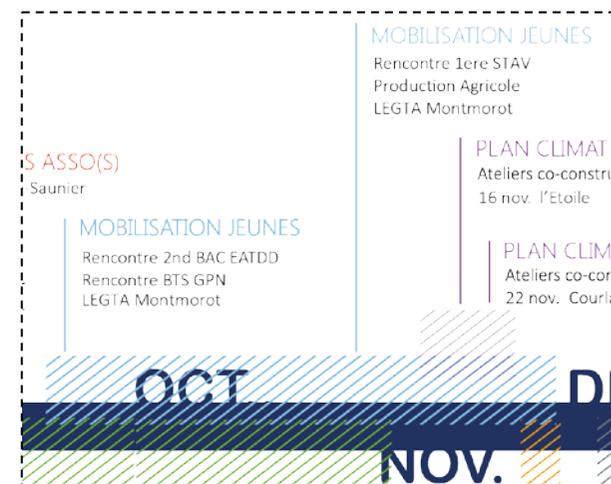


Figure 5 : repère chronologique de la phase de mobilisation des jeunes dans la démarche globale (cf. frise p.5)

❖ Seconde EATDD (~16 ans) – projet de COP 21

Déroulement de la séance :

- apports d'informations de contexte, PCAET et dispositif de concertation préalable ;
- recueil attentes et propositions pour l'organisation du temps fort.

Cf. Annexe 12.

Résultats : une participation active de 32 élèves à l'organisation du temps fort par réalisation de deux ateliers de sensibilisation autour des enjeux de la biodiversité, la réalisation d'un micro-trottoir dans les rues de Lons-le-Saunier, la conception d'un poster « enjeux climatiques », l'écriture d'un discours collectif face à l'urgence climatique, et la réinterprétation musicale d'une chanson de « Trois Cafés Gourmands » pour alerter face à l'urgence climatique.

❖ BTS GPN 1ere année (~20 ans)

Déroulement de la séance :

- apports d'informations de contexte, PCAET et dispositif de concertation préalable ;
- mise en débat thématiques participation/mobilisation des jeunes face à l'urgence climatique ;
- recueil de propositions pour l'organisation du temps fort conception d'affiches.

Résultats : une participation de 29 étudiants à la conception de l'événement et préparation de l'apport d'un témoignage lors de la table ronde.

Cf. Annexe 13.

❖ BTS GPN Bi qualifiant option sport (~25 ans)

Déroulement de la séance :

- apports d'information au sujet du PCAET et autour du dispositif de concertation préalable ;
- recueil attentes et de propositions pour l'organisation du temps fort.

Résultats : délais trop serrés par rapport à leur calendrier, mais ont relayé la communication auprès des plus jeunes.

❖ 1ère STAV option Production Agricole (~17 ans)

Déroulement de la séance :

- apports d'information au sujet du PCAET et concertation préalable ;
- recueil attentes et de propositions concernant la thématique agriculture au sein du PCAET ;
- production d'affiches sur la thématique, modèles agricoles d'avenir.



Figure 6 : séance de travail avec la classe de BTS GPN

Résultats : 30 élèves, des positionnements et des regards de futurs agriculteurs, la conception d'affiches afin d'exprimer leurs attentes et positionnements sur les enjeux agricoles et climatiques. *Cf. Annexe 14.*

Temps fort : RENCONTRES CITOYENNES

Pour communiquer largement et permettre une participation au Plan Climat encore plus large, un temps fort a été organisé en fin d'accompagnement, le jeudi 28 novembre 2019 à Montmorot. Il s'est décomposé en deux temps : un premier, consacré aux jeunes, et un second ouvert plus largement au grand public.

Les différents espaces d'expression proposés ont permis à ceux qui le souhaitent de s'exprimer et ainsi d'enrichir à nouveau le Plan Climat : une carte des initiatives, un arbre à idées, un mur des contributions, des réactions aux propositions et une table ronde.

Résultats :

Place aux jeunes : permettre aux jeunes d'appréhender les différents enjeux qui constituent un Plan Climat, recueillir leurs expressions, points de vue et propositions d'action.

- 225 élèves présents ; 300 personnes en totalité sur la journée ;
- 4 établissements scolaires ; 7 classes (dont éco délégués) avec différents niveaux : CM1-CM2-6°-5°-4°-3°-2ndes et étudiants post bac ;
- 12 ateliers proposés par des professionnels du territoire sur différentes thématiques : biodiversité, énergie, compostage, vélo, Objectifs de Développement Durable (ODD), empreinte carbone numérique, pollution atmosphérique et transports, isolation thermique, diagnostic climat, expression face à l'urgence climatique, expression citoyenne, solidarité internationale ;
- 1 discours écrit et lu par les jeunes et une chanson revisitée ;
- des expositions

Village des initiatives et expositions : proposer aux citoyens de rencontrer les porteurs de solutions locales en faveur de la TES – sensibiliser et informer.

- Au total une soixantaine de participants ;
- 6 expositions : « Qualité de l'air », « Comprendre le changement climatique », « Les libellules », ODD, « Enjeux climatiques »,



Figure 7 : différents espaces d'expression proposés aux plus jeunes lors des Rencontres citoyennes

« expression des jeunes », « expression des jeunes agriculteurs », « affiches des BTS GPN » ;

- 12 stands : DREAL BFC, CPIE, AJENA, SYDOM, Vélo qui rit, La Compagnie des Triporteurs, Fourtier Isolation paille, Coopawatt, ATMO BFC, Keolis, Clus'terJura, CFPPA de Montmorot ;
- 1 food truck bio et local: Cueilleur Trucker.

Forum citoyen : s'informer et s'exprimer autour du Plan Climat

- une trentaine de participants ;
- partage du diagnostic climat ;
- table ronde air énergie aménagement / agriculture alimentation biodiversité ;
- espace d'expression anonyme et en autonomie.

Restitution finale : sur une note humoristique avec la Cie Couleurs de Chap'.

Plus de précisions : cf. Annexe 15.

❧ LE PLAN DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION DU PUBLIC

Compte tenu des délais contraints et du contexte politique pré-électoral, il a été décidé, de ne pas organiser le premier temps fort grand public avant l'été permettant de lancer et communiquer sur la démarche de concertation préalable à l'élaboration du Plan Climat.

La communication du processus de concertation et du Plan Climat s'est faite en étroite collaboration avec le service communication d'ECLA (première rencontre fin juin 2019). La stratégie de communication s'est adaptée aux souhaits d'une ouverture progressive à participer (public ciblé au départ puis tourné ensuite vers un panel plus large).



Une identité visuelle du Plan Climat a été réalisée par les services de communication d'ECLA. Celle-ci représente une libellule, indicateur de l'état de la biodiversité, choisie en lien avec le récent projet d'atlas Libellules mené en partenariat avec Jura Nature Environnement. Cette identité visuelle a

facilité la reconnaissance de toutes les actions en lien avec l'élaboration du Plan Climat de Lons Agglomération. **Cf. Annexe 16.**

Modalités et canaux de communication

- Au lancement de la démarche, une communication a été faite au sein du magazine de Lons Agglomération ECLA&VOUS **Cf. Annexe 17** ;
- Durant les différentes phases de concertation ouvertes au grand public, dès septembre 2019, ECLA a relayé les invitations via leurs réseaux sociaux, et sur leur site internet. A cela s'est ajoutée une communication, via la presse écrite, Voix du Jura et Le Progrès. **Cf. Annexe 18** ;
- Une importante part de la communication a été informelle, grâce aux relais d'autres structures fédératrices sur le territoire : Jura Nature Environnement, la CCI du Jura, le réseau Info Jeunesse Jura, le collectif local pour le Festival des Solidarités, le CPIE Bresse du Jura, le Lycée de Montmorot, l'Office du Tourisme des Coteaux du Jura, etc.

Temps de fort de communication – partage du diagnostic climat

Initialement deux événements grand public étaient prévus. Le premier constituait une « journée de lancement » programmé en juin, reporté en septembre puis finalement supprimé. Seul le second événement, clôturant la démarche d'expérimentation, a été maintenu. Ce temps fort, communiquant sur la démarche Plan Climat, s'est tenu jeudi 28 novembre 2019 à Montmorot. Il a permis d'informer et de sensibiliser les jeunes et les citoyens du territoire.

Ces derniers ont pu s'informer autour des enjeux climatiques par le biais :

- des différents stands (rencontre de porteurs de solutions locales) ;
- des expositions (Libellule, pollutions atmosphériques, enjeux climatiques, paroles de jeunes, etc.) ;
- du partage en plénière du diagnostic climat ;
- des échanges et témoignages lors de la table ronde.

Une valorisation a été faite par l'intermédiaire d'un reportage photo, et d'une vidéo. **Cf. Annexe 19**

Plateforme Coopération Transition en BFC

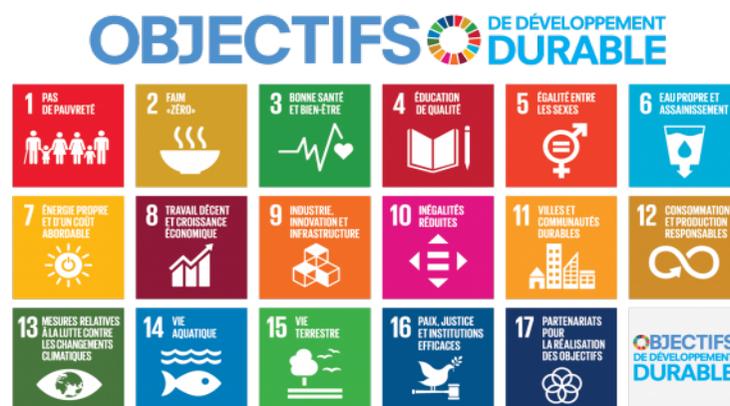
Cette plateforme régionale mise en place par la DREAL BFC et le bureau d'études Eclectic Expérience est née d'une ambition, celle de favoriser la coopération en Bourgogne-Franche-Comté vers la transition écologique et solidaire. Il s'agit d'une plateforme pour faire découvrir les initiatives des uns et des autres, ouvrir le débat et surtout donner envie d'agir ensemble : associations, entreprises, collectifs citoyens, entreprises, collectivités, particuliers, etc. <https://www.cooperationtransition-bfc.fr/>

RÉSULTATS PAR THÉMATIQUE

L'ensemble des données recueillies au sein de l'audit territorial et lors des différents temps d'échanges est présenté ici. L'angle d'approche des thématiques est issu des attentes et besoins exprimés lors de la rencontre avec le territoire de juin à septembre 2019.

LES RESULTATS, POINTS DE VIGILANCES, ATTENTES ET PROPOSITIONS, CORRESPONDENT A LA SYNTHÈSE DES PRODUCTIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES RECOLTÉES TOUT AU LONG DE LA DEMARCHE (JUIN-NOVEMBRE 2019).

RÉSULTATS PAR THÉMATIQUE	17
⌘ PCAET, GOUVERNANCE ET PARTICIPATION DU PUBLIC	18
⌘ TRANSPORTS & MOBILITES	24
⌘ HABITAT ET MIX ENERGETIQUE	30
⌘ RESSOURCES & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	37



*Vous pourrez retrouver, tout au long des résultats présentés ci-après, le lien avec les objectifs de développement durable grâce aux différents icones.
Pour plus d'informations: [lien](#)*

☞ PCAET, GOUVERNANCE ET PARTICIPATION DU PUBLIC

|| ATTENTES – ORIENTATIONS – OBJECTIFS



Tous sont unanimes sur la nécessité d'aboutir à un plan d'action concret, opérationnel pour le nouveau PCAET. Mais avant la mise en œuvre de ces actions, le territoire relève la nécessité de répertorier les initiatives locales en faveur de la transition, afin de les valoriser pour favoriser leur essaimage. En parallèle, des attentes ont été exprimées pour créer des synergies entre les acteurs, la collectivité et les citoyens afin de travailler de manière collective.

Par ailleurs, au-delà de la synergie entre acteurs, ils relèvent la nécessité d'une meilleure articulation entre le PCAET et les projets, plans et programmes territoriaux (lien avec le SCOT, le SRADDET, le projet de territoire, etc.).

Le besoin d'élaborer une stratégie de gouvernance et de suivi a été évoqué à de nombreuses reprises. Certaines propositions mettent en avant une volonté de construire une gouvernance partagée, avec un pilotage de la

collectivité, appuyé par les acteurs locaux. On note également des attentes importantes du territoire en termes d'exemplarité, de transparence, d'information, d'évaluation et de suivi du nouveau PCAET.

Associer davantage les plus jeunes à l'élaboration des politiques publiques est un souhait partagé. Et d'après le sondage en ligne, il existe une volonté nette des concernés à être associés notamment aux projets locaux en faveur de la transition comme le Plan Climat.

Les participants ont rappelé l'importance d'inclure les publics en situation de précarité. Les associer au projet, en proposant des méthodes adaptées pour favoriser leur participation. Quelques propositions vont dans ce sens en proposant d'aller à leur rencontre au sein d'événements auxquels ils participent, et s'appuyer sur les structures relais qui œuvrent au quotidien pour ces publics fragiles.

|| POINTS DE VIGILANCES – AU PRÉALABLE

- Le Plan Climat **ne doit pas reproduire les schémas traditionnels** d'un outil qui n'est pas porté collectivement par le territoire, et peu efficace ;
- Il y a une réelle importance d'**associer les acteurs du territoire sur du long terme**. Ainsi, les leviers identifiés, et à intégrer à la vie du Plan Climat sont :
 - des dispositifs qui **reposent avant tout sur de l'humain** : nécessitent l'intégration de temps conviviaux, de liens entre les participants ;
 - la prise en compte des besoins du territoire pour des projets réalisés de façon ascendante, avec pour objectif une meilleure appropriation des projets ;
- **En amont, un besoin de lisibilité sur l'existant** : besoin d'une vision globale du territoire, pour que les habitants d'ECLA puissent se positionner, développer des projets en connaissance de cause ;
- La **notion d'exemplarité** de la collectivité fait débat : les collectivités d'abord, ou chacun à son niveau ?
- Point de vigilance sur le **portage des projets en général** : des équipes municipales et communautaires sursollicitées, en manque d'effectif. Il faut trouver un moyen de travailler collectivement, d'impliquer davantage les acteurs socio-économiques et les citoyens.
- Il est important d'adopter le **point de vue de l'expérimentation**, la possibilité du droit à l'erreur.

|| PROPOSITIONS D'IDÉES – ACTIONS CONCRÈTES (18)

M Créer du lien sur le territoire

Vers une meilleure connaissance de l'écosystème d'acteurs qui agissent en faveur de la transition sur le territoire ;

Objectifs : identifier plus rapidement les ressources et ainsi, permettre la mutualisation, les synergies et l'entraide.

Portage : par l'intercommunalité (rôle fédérateur).

- **Comment ?**
- Identifier les compétences et le rôle de chacun ;
- Cartographier les acteurs du territoire, à l'aide d'une carte collaborative en ligne par exemple ;
- Organiser cette cartographie dès le lancement du PCAET, dès la mise en œuvre des premières actions ;

En soutenant et en développant des projets collectifs (centrales villageoises, jardins partagés, collectifs, etc.) ;

Objectifs : faire du lien au sein des communes entre les habitants : faire appel à la compétence de chacun pour créer des projets à taille humaine.

Comment ?

- Recenser les moyens humains, techniques et les aides financières disponibles pour soutenir et accompagner ces projets collectifs ;
- Rassembler et fédérer autour de projets à taille humaine et mobiliser soit selon les centres d'intérêts, par thématique, ou par lieu de vie ;
- Recréer du lien en initiant des rencontres autour de ces projets collectifs.

Par l'organisation d'un événement phare sur le territoire ;

Objectif : *permet une mise en lumière des bonnes pratiques et la création de liens avec les citoyens. Participe à la sensibilisation et l'information du grand public.*

Comment ?

- Proposer un événement d'un ou plusieurs jours, thématique ou valorisant les actions locales, les projets en cours d'élaboration, en faveur de la transition.
- Avoir **une action forte** un événement régulier autour de la motivation centrale de « Territoire en transition ».

Entre les projets : PCAET, PAT, PLUi, etc.

Objectifs : *créer des synergies et éviter les doublons notamment dans les études, les temps de concertation, les groupes de travail*

Comment ?

- Mutualiser les temps de réflexion et les efforts de mobilisation et de communication, pour qu'ils servent à plusieurs projets ;
- Informer, communiquer sur les liens entre les différents plans et programmes ;
- Créer des échanges techniques avec des territoires voisins, des partenaires qui portent des projets similaires : échanges de pratiques.
- Proposer des formations courtes thématiques

Via des lieux dédiés ;

- En aménageant de nouveaux espaces de coworking ou tiers-lieux ;
- Développer un réseaux de tiers-lieux (3-4 sur ECLA) avec différents objectifs : lieu associatif, lien social, culturel, commerces type « Comptoir de Campagne » → minimiser les besoins de déplacements ;
- Plusieurs lieux incarnés de la transition : renseignements, conférences, ambassadeurs, etc.

M Mutualiser les forces et les moyens pour les projets en faveur de la transition

Avec les EPCI voisins ;

- **Réaliser des conventions** entre EPCI sur certains projets mobilisateurs et fédérateurs ;
- Développer des partenariats nécessaires **sur des thématiques « sans frontière »**, ex. : transport et mobilités, gestion de sites naturels, déchets, etc.

Via l'échange des bonnes pratiques, favoriser l'essaimage ;

- *Cette proposition est développée au sein de chacune des thématiques suivantes*

M Favoriser la pérennité, l'évaluation collective et le suivi du Plan Climat

En construisant une gouvernance partagée pour l'exécution et le suivi du Plan Climat ;

Objectif : *donner la possibilité au territoire de s'impliquer dans la gouvernance du projet, mais aussi dans sa mise en application et son suivi.*

Comment ?

- Donner davantage de place aux acteurs économiques (entreprises et associations) dans l'élaboration et le suivi du PCAET ;

- Investir des citoyens au sein de la gouvernance ou de certaines actions phares, en ciblant des petites actions concrètes où ils peuvent s'engager ;
- Mettre en place des conseils de citoyens dans les communes prêtes à s'investir.

Point de vigilance : accepter que le temps politique ne soit pas compatible avec le temps de développement du projet.

Partenaires : les plans et projets de territoires ne sont pas réservés aux élus et aux habitants volontaires. S'appuyer davantage sur les services déconcentrés de l'état.

En incluant les plus jeunes

- Créer des synergies entre les actions Plan Climat et les **établissements scolaires** pour la participation des plus jeunes ;
- Réfléchir au développement d'une **application simple « ECLA et moi »** pour faciliter le **suivi et la collaboration des plus jeunes** autour des actions de la collectivité, via les Smartphones.

En créant des « ambassadeurs de la transition » ;

Objectif : fait vivre le Plan Climat sur le long terme, mobilise, fédère ;

Qui ? des élus référents dans les communes, des jeunes en service civique, des citoyens volontaires, etc. (2 ambassadeurs par commune et 2 ambassadeurs par quartier en milieu urbain par exemple) ; possibilité d'une **animation extérieure à la collectivité**.

- Missionner les ambassadeurs pour aller à la rencontre de la population, la sensibiliser aux enjeux de la transition sur leur territoire, lui fournir renseignements et orientations ;
- Faire du lien avec les « Ambassadeurs déchets » du Sydom,
- **Rôle** : centralise et diffuse les informations sur les actions en faveur de la transition, sensibilise et crée du lien entre les acteurs du territoire.

En construisant un tableau de bord collaboratif recensant l'existence et l'état d'avancement de tous les projets du territoire ;

- Rendre accessible à minima par l'ensemble des services de la collectivité, pour développer la communication en interne ; mais aussi au plus grand nombre, pour favoriser la transparence, la concertation en amont, et les synergies collectives ;
- Faire le lien entre les objectifs du territoire dans le PCAET et les objectifs des Accords de Paris.

Via la création d'un filtre pour la transition, outil d'évaluation des projets de territoire ;

Objectif : proposer une étude d'impact systématique sur les projets du territoire (économiques, sociaux, emplois, écologiques, etc.),

- Il peut permettre de s'interroger, réfléchir collectivement dès l'émergence d'un projet, sur les impacts potentiels et la qualité de celui-ci face aux enjeux de la transition. Apporte également un grand intérêt grâce à la nécessaire transversalité des réflexions.
- **Cadre** : des critères, des indicateurs, et une gouvernance à définir collectivement. Et au sein d'ECLA, un travail interne aux services pour la création d'équipes projet

Point de vigilance : ce ne doit pas être une instance de décision, mais une instance de réflexion collective, consultative, qui facilite la diffusion des informations. Organisation d'une collectivité, avec davantage de transversalités entre les services.

En planifiant un point d'étape annuel pour le Plan Climat/projet de territoire ;

cf. « événement phare sur le territoire » proposé plus haut

Objectif : proposer un point d'étape annuel, partagé et festif. Permet des échanges, un suivi des actions et un Plan Climat évolutif, qui peut être amendé ; valoriser **les actions menées** sur le territoire, et les **travaux des Ambassadeurs de la Transition**.

Comment ?

- Planifier et organiser **un temps fort annuel** pour le Plan Climat/projet de territoire ;
- Proposer : **1 temps « technique »** et **1 temps « grand public »**, festif, convivial, qui valorise les actions et initiatives locales ;

Portage : Co-animation par ECLA et les associations locales.

En utilisant la concertation et en la poursuivant, en filigrane, au fil des différents projets locaux ;

- Privilégier des méthodes de concertation type « ateliers, construits, animés » avec des outils participatifs. Rend le travail collectif plus efficace, plus constructif et évite de « revenir toujours sur les mêmes discussions » ;
- Intégrer la culture et l'éducation populaire comme vecteurs de participation et de mobilisation du public autour des enjeux climatiques ;

Point de vigilance : prendre davantage le temps de concerter, la mobilisation sur un territoire prend du temps.

Participation à la construction de l'outil DREAL (plateforme collaborative pour des fonctionnalités utiles et collaboratives) ;

- Large communication et incitation au recensement collectif des projets en faveur de la transition sur le territoire

M Informer, communiquer autour des différents projets du territoire

En diffusant largement le diagnostic Plan Climat ;

- Diffuser le diagnostic largement, le rendre lisible et accessible aux citoyens ;
- Le proposer également sous format « quizz » pour le rendre plus attrayant, diffusable en ligne sur le site de la collectivité.

En diffusant et communiquant le projet de territoire ;

- Diffuser à tous les habitants de Lons Agglomération le projet de territoire voté en juin 2018 ;
- Organiser des rencontres dans chaque commune pour présenter le Projet de Territoire le PCAET.

En jouant un rôle de centralisation de l'information ;

Objectif : que l'intercommunalité soit le lieu central où chacun peut trouver l'information nécessaire sur les projets, les structures locale, la vie de la communauté

- Informer des dispositifs, initiatives, projets et structures existants, en faveur d'un territoire en transition ;
- Faire un travail de centralisation des données en créant un groupe projet sur le sujet, utiliser et informer sur les ressources existantes (ADEME, Région, etc.), les centraliser au sein d'un guide numérique ou papier territorialisé ;
- Adapter le langage pour plus de lisibilité pour le citoyen, « langage de technicien », peu adapté au grand public ;
- Communication sur PCAET, PAT, etc. Communication large à mutualiser ;

Ouvrir des temps de réunions publiques annuels pour permettre au citoyen de s'informer, de questionner, d'échanger sur ces différents projets.

|| EXEMPLES – RESSOURCES – S'INSPIRER

Les exemples et ressources présentés ici ont été proposés par les participants lors de la concertation.

Exemples inspirants / outils :

- Demain Petite Montagne, Clus'ter Jura,
- Bretagne créative, réseau des acteurs de l'innovation sociale et des transitions en Bretagne, lancé en 2012 et toujours très actif. Né à Brest, le réseau s'est ensuite élargi à toute la Bretagne. Historique de la démarche et recette de création/pérennisation : <http://imaginationforpeople.org/fr/group/bretagne/>
- Cap ou pas cap, projet associatif créé en 2013 qui a pour mission d'informer sur les alternatives citoyennes et de favoriser le passage à l'action du plus grand nombre. C'est un accélérateur d'engagement dans la transition citoyenne.
- le site <https://uneseuleplanete.org/Une-Seule-Planete> pour renforcer la capacité des citoyens à discuter, accompagner et porter des alternatives pour une transition sociale, économique, écologique et démocratique. Il recense des alternatives et des ressources, et, comme l'université des Colibris, propose des débats citoyens et parcours numériques par thème (monnaie locale, AMAP...).
- l'application du WWF We act for good : une application écogestes pour passer à l'action collective en invitant des proches à faire de même / logique de réseau social <https://www.weactforgood.com/>
- carte libre "près de chez nous" du réseau Colibris : <https://presdecheznous.fr/>

Exemples du territoire à valoriser – porter à connaissance :

- Start-up de territoire, Clus'ter Jura
- Commune de Montmorot, conseils et délégués de quartiers, concertation et participation des citoyens
- Carte verte – Jura Nature Environnement
- EDF « Une Rivière, Un Territoire » Massif du Jura et le Clus'Ter Jura ont travaillé ensemble pour faire coopérer des acteurs autour de l'innovation touristique en valorisant leurs idées, leurs solutions

Ressources du territoire :

- SCIC Cluster'Jura : promouvoir et créer du développement économique sur le territoire, à partir des ressources du territoire en ayant des logiques de coopération et de décloisonnement
- SELedonien - Lons-le-Saunier – Système d'échanges ledonien.
- Info Jeunesse Jura – Éducation à l'environnement et au Développement Durable + éducation à la citoyenneté – Lons-le-Saunier
- L'office du Tourisme Coteaux du Jura

❧ TRANSPORTS & MOBILITES

|| ATTENTES – ORIENTATIONS – OBJECTIFS



C'est une thématique prioritaire à traiter dans le cadre du Plan Climat. Elle comporte des **enjeux très localisés** et des problématiques liées à **des usages spécifiques**. Elle représente la **deuxième thématique prioritaire identifiée par les moins de 25 ans** « développer des **TRANSPORTS alternatifs** - vélo - covoiturage - transports en commun ». Ce sont principalement les **trajets domicile-travail** qui sont ciblés par les participants, avec l'objectif majeur de lutte contre l'**autosolisme**. La question de la réduction de la circulation des poids lourds et le soutien au développement du ferré ont également été mis en avant. Quelques réflexions liées aux transports spécifiques des déchets ont également été évoquées.

De manière générale les acteurs se rejoignent sur la **difficulté à mettre en œuvre des actions concrètes** sur cette thématique (contraintes du territoire, ville centre versus communes rurales, topographie, axes de circulation et contraintes financières). Ainsi la volonté générale est en premier lieu l'**amélioration de l'existant et le développement de petites actions peu coûteuses, concrètes et très localisées**.

|| POINTS DE VIGILANCES – AU PRÉALABLE

- Des attentes en matière de méthodes de travail pour aborder les problématiques liées au transport :
 - Besoin de **réfléchir collectivement**, d'associer les acteurs concernés, les usagers et habitants du territoire ;
 - Tendre vers une **pérennité** des actions menées ;
 - Envie d'innover, d'**expérimenter**, de tester des projets ;
 - **Évaluer les actions menées**, suivre, faire évoluer les actions en fonction des résultats atteints.
- Réfléchir à des actions prenant en compte les contraintes des déplacements au sein de l'agglomération: **bassin d'emploi – bassin de vie** ; et proposer des modalités de transports adaptées ;
- Articuler les actions **projetées avec les collectivités limitrophes** ;
 - besoin de connexions entre les déplacements hors espace communautaire (ex : L'Étoile et Quintigny, Condamine et Savigny) ;
 - créer du lien avec les EPCI voisins pour que les dispositifs soient connectés aux autres territoires.
- Adapter les actions en fonction du type de public :
 - **les seniors et les précaires**, auront besoin davantage d'accompagnement dans les dispositifs de transports en commun, transports à la demande, processus peu simples pour ce type de public, peu accessibles ;
 - Ne pas oublier le public **en situation de handicap**.
- Chaque action nécessitera un grand besoin **de communication et d'information**. Il faut de manière générale faciliter l'accès à l'information ;
- Attention à ne pas développer des outils déconnectés, à trop grande échelle (ex. : nouvelle plateforme de covoiturage), privilégier des actions territorialisées ;
- Prendre en compte les spécificités du territoire et les attentes différentes entre ville centre et couronne rurale.

|| PROPOSITIONS D'IDÉES – ACTIONS CONCRÈTES (29)

M Réduire l'impact des trajets domicile – travail

Objectif : participer à la réduction des véhicules en circulation, favoriser les bonnes pratiques.

Partenaires : ECLA, entreprises du territoire, un médiateur qui anime avec des outils d'intelligence collective, et d'autres acteurs en lien avec le développement économique (dont Vitagora, CCI, etc.)

Moyens humains : une équipe de coordination pour rassembler et animer la démarche avec les représentants de chaque acteur.

Durée : Période du PCAET.

En étant exemplaire et en soutenant les entreprises et administrations qui s'engagent sur les questions de mobilité ;

- Soutenir le développement du **télétravail** ;
- Subventionner une entreprise si elle incite ses employés à renoncer à l'autosolisme (déplacements doux, covoiturage) et qu'elle obtient des résultats ;
- Soutenir des mesures incitatives pour l'usage du vélo comme les **indemnités kilométriques « vélo »** ;
- Travailler avec les entreprises à la mise en œuvre de leur plan de mobilité domicile-travail. Aider à la mise en place de plans de déplacements interentreprises.

En soutenant le développement du covoiturage professionnel ;

- Encourager des **challenges interentreprises** sur le changement de mode de transport ;
- Remplacer les places de parking par des places d'autopartage (et développer l'autopartage) ;
- Prévoir des voies de covoiturage sur les axes rapides.

En développant l'offre de bus interne aux entreprises ;

- pour les grands établissements : des lignes dédiées spécifiques pour le ramassage des entreprises. Ex : chez Bel : une ligne récupère les employés sur un itinéraire, et est adaptée aux horaires des salariés. Permet d'adapter la taille des bus à la demande ;
- Renforcer l'offre de transport en commun à des horaires adaptés.

En mettant à disposition des vélos de service dans les entreprises et administrations ;

- Encourager et adopter la **mise à disposition de vélos de fonction à assistance électrique (VAE)** pour tous les déplacements de moins de 5 km, avec des équipements de pluie, des casques, et mise à disposition de douches au sein des bâtiments professionnels. Spécificités pour les agents techniques des collectivités, utilisation de VAE avec une remorque, dans le cadre de leurs travaux ;
- Proposer un **système de points, qui valorise** les agents qui utilisent les vélos de services dans leur missions professionnelles ;
- Soutenir ou impulser des **journées VAE** dans les entreprises, lancer un défi aux salariés.

En renforçant les liaisons douces "domicile-travail" ;

- Développer et poursuivre l'aménagement de pistes cyclables et de voies piétonnières pour les **déplacements doux entre les bassins de vie et d'emplois**.

M Lutter contre l'autosolisme de manière générale

En sensibilisant le grand public ;

- Favoriser les **événements portés par les associations pour sensibiliser** largement les citoyens, à l'emploi de vélos, au covoiturage ;
- Ponctuellement, **une journée pour communiquer** sur les modes de transports en commun existants, les possibilités de covoiturage et les déplacements doux ;
- **Communiquer/sensibiliser** le long de la route par l'utilisation des panneaux municipaux : « Et si vous faisiez vos courses à vélo ? ».

En développant des projets de covoiturage ou d'autostop organisés, localisés ;

Objectifs : Limiter les déplacements individuels.

- Développer des projets de covoiturage localisés, adaptés aux contraintes, sur certains axes de circulation seulement, portés par des groupements de communes, des groupements d'entreprises, ou des collectifs de citoyens ;
- **Organiser le lancement d'un covoiturage organisé** à destination de tous les citoyens :
 - 1-Organiser des déplacements groupés
 - Matérialiser **un lieu de rassemblement**, pancarte, affiches. Un lieu de départ pour le covoiturage à Lons-le-Saunier et dans les villages ;
 - Instaurer ou utiliser **un site dédié aux échanges d'informations**. Pouvoir signaler les trajets réguliers en voiture via un site internet par exemple (utilisation de **plateformes existantes**) ;
 - **Concertation avec les citoyens** pour mettre en place ces espaces de covoiturage (trajets, modalités, etc.), pour une cohérence avec les besoins réels et les usages potentiels ;
 - Pour impulser la dynamique, **lancer un défi covoiturage**, format jeu, comme le PNR du Haut-Jura. Cela participe à la communication et au test du dispositif.
 - 2-Identifier le maillage de parking de covoiturage
 - Utilisation des plateformes de dépôt Mobigo ;
 - Réfléchir à un système incitatif ;
 - Développer les parkings relais périphériques avec desserte de bus ;
 - Développer le pôle multimodal de la gare.

M Optimiser l'offre de transports en commun ou mutualisée

En améliorant la communication sur l'offre en transports en commun ;

Objectifs :

- Faciliter l'accès aux transports en commun ;
- Amélioration de la connaissance des dispositifs existants ;
- Simplifier, rendre l'offre plus lisible, accessible à tous.
- **Communication**: ciblée sur le transport à la demande, l'utilisation de MOBIGO, les plateformes de covoiturages existantes, les dispositifs spécifiques des entreprises, etc.

Développer une offre de bus gratuite pour inciter à l'usage des transports en commun

- Desserte sur le territoire aux horaires de travail ;
- Mutualiser les offres de transport relevant de plusieurs compétences (département, région...);
- Limiter les incitations et les aménagements entrant en concurrence avec les transports en commun.

En proposant de l'autopartage

- Proposer des emplacements au sein de Lons-le-Saunier, lieux stratégiques ;
- **Aider les communes pour l'achat de véhicule** en vue d'une mise à disposition en autopartage.

En créant une appli mobilité avec des informations sur les transports en commun existant ;**M Développer les mobilités douces et alternatives**

En intervenant auprès des scolaires sur les questions de mobilités douces ;

- Organiser des **journées vélo dans les écoles**, les collèges et lycées ;
- Développer la **pédagogie dans le cadre de programme scolaire** pour inciter au changement de comportement dans les déplacements.

En développant des actions de ramassage scolaire alternatives (pédibus, S'cool Bus)

- **Informé, sensibiliser** pour favoriser la mise en place des actions type S'cool Bus, pédibus ;
- **Moyens** : site internet, bulletin municipal, réunions d'information, etc.
- **Porteur/partenaires** : associations, municipalités ; les familles ; des personnes volontaires, personnes rémunérées par la municipalité.

M Diminuer les motorisations en centre-ville

Objectif : Limiter les camions et voitures en ville.

En développant des parkings relais autour de Lons ;**En facilitant l'accès au centre par la mise en place de navettes ;****En créant des opérations ponctuelles « ville sans voiture ».****M Poursuivre les efforts d'aménagements vers les mobilités douces**

En actualisant les plans de circulation et cahier des charges en faveur des déplacements doux ;

- Créer un **cahier des charges obligatoire** pour tous les nouveaux projets d'aménagement (ou de réaménagement) de voirie, avec obligation de création de pistes cyclables et d'amélioration de la circulation piétonne ;
- Refaire/modifier un **plan de circulation** entre Lons-Perrigny-Montmorot ;
- Au préalable : lancer une **étude approfondie du trafic** sur le territoire (pics de circulation, axes et horaires) ;
- Intégrer la problématique qualité de l'air dans la régulation de la vitesse sur certaines sections.

En développant l'aménagement de pistes cyclables ;

- Poursuivre le travail sur l'aménagement, la jonction entre la voie verte et les pistes cyclables. Prévoir des circuits pour joindre les différentes pistes cyclables y compris sur les ronds-points ;
- Rendre la ville plus accessible aux cyclistes avec des voies cyclables aux normes ;
- Développer la signalétique pour le partage des voiries ;
- Entretien des pistes cyclables dans le temps ;
- Créer ou matérialiser des circuits sans motorisation ; créer des zones à faible niveau d'émission de particules fines ;
- Obligation d'intégrer des pistes cyclables dans les nouveaux aménagements routiers ;
- Connecter le site du CFPPA de Montmorot et faire une liaison cyclable jusqu'à JuraParc.

En aménageant des parkings à vélo, des rangements

- Aménager des **parkings à vélo** dans les points stratégiques de la ville, dans les espaces résidentiels, sécurisés dans le centre-ville de Lons-le-Saunier (appartements anciens, place des Marronniers, dans les parkings souterrains, place de la Comédie, Théâtre, Richebourg, gare, etc.) ;
- Proposer également des **emplacements pour ranger son équipement vélo**. Par exemple : box ou casiers de rangement au sein de la gare ;
- Réunir les chefs d'établissements scolaires pour créer dans chaque école (primaires, collège, lycée) **des parkings vélos couverts et sécurisés**.

En facilitant l'interconnexion autour de la gare de Lons ;

- Développer des **aménagements attractifs autour de la gare** de Lons et faciliter l'accès au transport par voie ferrée ;
- Tourisme : **faciliter les trajets de la gare vers les lieux touristiques** pour encourager un tourisme vert. Exemple navette Lons-le-Saunier direction Baume-les-Messieurs.

En améliorant la communication sur l'intermodalité ;

- et les informations sur les tarifs.

En développant les équipements nécessaires aux motorisations alternatives durables

- Multiplier les bornes de charge pour les véhicules électriques.

M Développer les services de proximité**En développant l'offre de services en milieux ruraux ;**

- Exemple d'aide au développement de **cafés solidaires – épiceries**

M Optimiser les circuits de collecte de déchets pour en limiter les impacts**En adoptant des réflexions diverses à engager autour des déplacements liés à la collecte des déchets**

- Travailler autour de la problématique de la consommation des camions en charge de la collecte des déchets sur le territoire ;
- Réfléchir à proposer des points de regroupement dans les quartiers par quartier, dans les communes ;

- Proposer des tarifs préférentiels pour les points de regroupement des déchets (différents d'un tarif traditionnel des poubelles collectées devant la porte) ;
- Réflexion sur la tarification incitative : un projet concret avec des retours immédiats visibles pour les citoyens ;
- Une optimisation possible à la marge, concernant le déplacement de certains conteneurs à verre

M Optimiser les transports de marchandises pour en limiter les impacts

En mutualisant et relocalisant la production alimentaire et donc le fret lui afférant ;

En participant à faire pression sur les réglementations U.E. pour une réduction effective des consommations des véhicules.

M Innover vers d'autres moyens de transport et mobilité alternatifs

En soutenant les actions innovantes et fédératrices

Objectifs : favoriser l'émergence de projets économiques en faveur de la transition et des mobilités alternatives.

- Développer l'outil start-up.

|| EXEMPLES – RESSOURCES – S'INSPIRER

Les exemples et ressources présentés ici ont été proposés par les participants lors de la concertation.

Exemples inspirants :

- CC Arbois-Poligny-Salins : projet en développement du Rézo Pouce – autostop organisé
- PNR du Haut-Jura défi RézoPouce – auto-stop organisé
- Offre spécialisée Rézo Pro et Rézo Senior
- Dispositif C ma bulle – partage entre parents pour activités scolaire enfants
- Champagnole développe un service de déplacements adaptés pour les Séniors
- Défi covoiturage interentreprise – TransArc Jurassien, Suisse
- Autopartage à Besançon « Citiz »

Exemples du territoire à valoriser – porter à connaissance :

- Rencontres Vitagora, travail sur le développement de solutions alternatives à l'usage du véhicule individuel pour les déplacements domicile-travail
- Clubs Environnement de la CCI 39
- Commune de Montmorot, projet de vélo-bus – S'cool Bus
- Livraison douce avec la Compagnie des Triporteurs à Lons-le-Saunier

- Plan vélo ECLA
- Sensibilisation via ateliers réparation vélo le long de la voie verte (Vélo qui rit)
- Navette tourisme – gare Lons-le-Saunier vers Baume-les-messieurs
- Service de proximité - Épicerie sociale (au nord Briod)
- La voie verte bressane
- Mise à disposition d'une flotte de vélos électriques - projet avec le pays Lédonien et le PNR Haut Jura

Ressources documentaires :

- Livret ADEME – développement de covoiturages réguliers
- Agence Régionale de Santé PRSE3 « mobilités actives » 36-37-38 pour les collectivités, usagers et séniors.
- L'ADEME propose de nombre aides financières comme récemment l'Appel à projets vélo – subvention pour les études de liaisons douces (1 projet à Saint-Claude notamment). Appel à projets « Économie circulaire » - appel à projets « mobilité rurale »

⌘ HABITAT ET MIX ENERGETIQUE

|| ATTENTES – ORIENTATIONS – OBJECTIFS



Les acteurs ont choisi d'aborder l'habitat et la production d'énergie de manière transversale pour davantage de cohérence et d'efficacité. Ils ont fait part de leur volonté de travailler sur le développement du mix énergétique.

L'enjeu de la rénovation énergétique est l'une des priorités évoquées au sein de cette thématique. Plusieurs propositions montrent l'importance du développement de l'utilisation de matériaux biosourcés, et ce, en circuit court. On note aussi une forte volonté de se tourner vers l'énergie solaire avec le photovoltaïque, tout en conservant une diversification des sources d'énergies renouvelables.

« Aller vers des ÉNERGIES propres – renouvelables » est d'ailleurs l'enjeu qui se situe auprès des jeunes dans les premiers objectifs à atteindre. Et on notera également un autre enjeu relevé par les plus jeunes, en lien avec cette même thématique « Construire durablement, avec une meilleure ISOLATION, des matériaux locaux et renouvelables ». Les questions liées aux consommations d'énergies, et notamment l'éclairage public ou les panneaux lumineux sont également mis en évidence au sein du mur d'expression par les moins de 25 ans.

Les dessins des plus jeunes « Dessine ton environnement de demain » révèlent des attentes fortes liées à l'habitat et aux sources d'énergie durables. On voit se dessiner des attentes autour du chauffage au bois, des moulins à eau, ou à vent à petite échelle, sur les maisons, et beaucoup de dessins mettant en avant des panneaux photovoltaïques. Une attention particulière est portée sur le changement de comportement face à la consommation d'énergie. L'habitat passif et autonome est mis en avant avec des constructions type dôme pour une meilleure isolation, et des toitures végétalisées.

Comme pour chaque thématique la volonté première est d'améliorer l'existant, d'essaimer, de mutualiser les moyens et de s'inspirer des bonnes pratiques. Un accent fort est mis sur la rénovation du bâti plutôt que la construction. Il y a une volonté d'aller vers de « petits » projets locaux et collectifs sur le territoire. Un souhait général orienté vers l'amélioration du mix énergétique plutôt que de s'orienter vers le développement d'un seul type d'énergie.

|| POINTS DE VIGILANCE – AU PRÉALABLE

- **Ne pas reprendre des réflexions ou réitérer les débats** déjà menés sur le territoire et qui peuvent cristalliser des conflits, repartir des résultats de ces réflexions collectives (ex. : l'éolien).
- **La précarité énergétique** est un enjeu à intégrer dans le Plan Climat. Volonté de soutenir et développer des actions adaptées ;
- Souhait **d'adapter les solutions et les actions** et ne surtout pas généraliser les solutions ;
 - des actions concrètes de différente ampleur en fonction des spécificités des territoires (photovoltaïque, bois-énergie, réseau de chaleur déchets, etc.) ; des petites unités de production et de plus gros projets collectifs par exemple.
 - des actions à court terme et d'autres à plus long terme ;
- Pour impulser une dynamique et assurer la pérennité de l'action collective, les participants se rejoignent pour conseiller de **démarrer par un ou deux projets phares**, mobilisateurs.
- Proposition de **phaser les réflexions et les actions** à entreprendre sur le territoire
 - 1- Consommer moins = sobriété
 - 2- Réduire la consommation nécessaire pour des besoins identiques : efficacité
 - 3- Promouvoir les énergies renouvelables
- Une attention particulière est portée sur **la lourdeur des démarches administratives** et les demandes d'aides financières, etc. Un besoin important de soutien technique, de conseils, de faciliter l'accès à l'information, notamment sur les aides financières disponibles.

|| PROPOSITIONS D'IDÉES – ACTIONS CONCRÈTES (25)

M Encourager les économies d'énergie

En réduisant les consommations publiques

- Encourager ou obliger l'extinction des lumières la nuit. Cible : entreprises et enseignes publicitaires et communales ;
- Interdire les panneaux d'affichage publicitaire lumineux (ex. : gare de Lons).

Par des mesures incitatives

- Rationaliser les différents systèmes d'aides existantes ;
- Tarification sociale : augmentation du coût à partir d'une consommation qui dépasse un seuil fixé.

M Informer, communiquer, sensibiliser pour inciter à devenir un territoire à énergie positive

En organisant une grande campagne d'information et de formation aux enjeux énergie-climat ;

- Communiquer clairement sur le type d'énergie consommée ;
- Informer sur le besoin de sobriété ;
- Organiser des conférences grand public et d'autres plus spécifiques à destination des entreprises ;
- Proposer des modules de formations à destination du personnel des collectivités et des entreprises en vue d'augmenter la performance énergétique des bâtiments et installations.

En communiquant sur les aides financières en faveur de la transition ;

- Développer et faciliter l'accès aux aides financières disponibles pour la rénovation ;
- Permettre un accès en ligne actualisé d'une liste d'aides disponibles pour les territoires.

En favorisant et communiquant autour des initiatives locales du territoire ;

- Informer et diffuser les projets portés sur le territoire ;
- Valoriser les démarches engagées, pédagogie auprès des habitants et citoyens. Organisation de sorties grand public.
- Mise en perspective nécessaire des périodes de retours sur investissement, échanges de pratiques.
- Portage : ECLA, rôle fédérateur, créateur de projets collectifs ;

En informant, sensibilisant et développant les projets d'autoconsommation collective ;

- Informer sur les possibilités de projets d'autoconsommation collective, en local, auprès des communes d'ECLA.

En incitant et aidant les agriculteurs à produire de l'énergie ;

- Développer des mesures, des dispositifs de soutien technique et financier pour les agriculteurs.

M Accompagner la rénovation énergétique

En soutenant les projets de rénovation urbaine ;

- Apporter des conseils en développement de ces projets de rénovation avec l'approvisionnement de matériaux en circuits courts ;
- Accompagner les professionnels de la rénovation (formation aux enjeux climat-énergie) ;
- Structurer un réseau des professionnels du bâtiment pour l'accompagnement des particuliers dans leurs travaux de rénovation ;
- Valoriser les structures et entreprises locales pour développer des projets EnR ou d'isolation ;

En initiant une politique de rénovation ciblée et qualitative du bâti public

- Mesurer la pertinence d'une destruction et reconstruction plutôt qu'une rénovation peu efficace.
- Travailler sur la rénovation du bâti à l'abandon et du bâti ancien ;
- Dans les cas de rénovation, identifier si la démolition et la reconstruction n'est pas moins impactante à terme.

M Améliorer la performance énergétique avec une incitation à l'emploi de matériaux biosourcés et locaux

En informant et sensibilisant sur les bienfaits de l'utilisation des biosourcés ;

- Notamment la qualité de l'air, la durabilité, l'efficacité isolation été, etc.

En proposant des aides à l'usage de matériaux biosourcés ;

- Réfléchir à la mise en place d'aides supplémentaires pour les travaux intégrant des matériaux biosourcés issus de circuits courts.

En soutenant le développement et l'installation de filières locales de matériaux biosourcés sur le territoire

- Ex. : paille, bois, chanvre, lin, etc. ;
- **Objectif** : soutenir les filières comme le chanvre et le lin qui sont des cultures qui peuvent participer à protéger la ressource en eau.
- Aider à l'investissement initial pour la mise en place de la filière ;
- Soutenir dans la récolte et le stockage (hangar à toiture solaire et récupération eaux de pluie)
- Débuter par une concertation autour du développement de ces filières agricoles pour l'isolation via des matériaux biosourcés en faisant un lien avec la préservation de la ressource en eau et la potentielle production d'huiles locales en complément.
 - **Cible** : Concertation portée par ECLA et la régie de l'eau ; ouverte aux territoires limitrophes et plus largement (Saône et Loire notamment) ;
 - **Quels acteurs autour de la table ?** : Secteur industriel (compétence machinisme) – chambre d'industries et de commerces ; trouver des entreprises potentielles qui souhaiteraient se développer sur le territoire ; coopératives ; ECLA ; secteur alimentaire ; filière bio ; professionnels du BTP.
- Inciter au développement de ces filières au sein des formations agricoles (LEGTA Montmorot par exemple) ; via des retours d'expérience de professionnels des filières de matériaux biosourcés.

M Lutter contre la précarité énergétique

En renforçant les travaux dans les logements les plus précaires

- Un partenariat entre les opérateurs du social et du sanitaire avec les autres acteurs de l'habitat pour l'accompagnement des travaux dans les logements les plus précaires
- Encourager les travaux d'isolation et de rénovation de certains bâtiments (humidité et déperdition d'énergies importantes) ;
- Plusieurs dispositifs opérationnels existent et peuvent inspirer des actions locales. Ils ont fait l'objet d'un recensement au niveau national http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/livret_precaire_energetique_18.04.03.pdf;
- Soutenir les structures locales aidantes, ex : AJENA (avec notamment un accompagnement et un soutien financier pour les particuliers dans des conditions très précaires, 10 projets financés en 2 ans, pour les personnes démunies, ex : achat de poêle à granulés) ;

En développant des actions de sensibilisation et d'accompagnement

- Concerne les populations aux revenus modestes pouvant cumuler des risques d'expositions graves dans leur logement comme le monoxyde de carbone (lien santé-environnement – qualité de l'air intérieur) ;
- Développer des actions d'accompagnement et de sensibilisation envers les plus précaires : une difficulté de compréhension pour certains publics autour des questions d'aération, de chauffage, de consommation électrique, de facturation, etc. ;
- Aider les propriétaires à devenir des producteurs d'énergie
- Sensibiliser, suivre et accompagner les locataires ;
- Proposer une tarification sociale : augmentation du coût de l'énergie consommatrice à partir d'un dépassement de la consommation (sur des bâtiments en bon état bien entendu).

M Développer la production d'un mix énergétique sur le territoire, collectif et adapté

En développant les projets collectifs d'énergies renouvelables ;

Objectifs :

- sensibiliser et responsabiliser les citoyens et les collectivités
- mobiliser collectivement les forces vives du territoire sur une base commune (modèle économique, etc.)
- se réappropriier l'enjeu énergétique (produire peu et économiser)

Portage : Collectivité (compétence développement économique) prenant en main le portage global du projet.

- Conseiller et accompagner les porteurs de projets EnR (aspects : techniques, financiers, administratifs, etc.) ;
- Mutualiser les démarches administratives, mutualisation au sein de centrales/coopératives citoyennes ;
- Soutenir les structures locales de conseils et d'accompagnement pour le déploiement d'EnR ;
- Augmenter les projets collectifs de chaufferies bois, méthanisation, photovoltaïque ;
- Recenser les initiatives déjà réalisées sur le territoire (guide) apportant les capitaux ;
- Inciter, via la preuve par l'exemple, retour d'expériences ;
- Travailler sur des projets participatifs, qui mobilisent et sensibilisent concrètement. Ex. : travailler autour d'un projet de centrale villageoise ;

Partenaires à associer : ECLA communes, Coopawatt ; Jurascic ; une diversité de porteurs de projet, etc.

En améliorant le mix énergétique pour les bâtiments publics

En promouvant les énergies renouvelables sur le territoire ;

En créant des projets d'EnR adaptés aux spécificités des territoires ;

M Proposer des solutions EnR via l'énergie solaire : le photovoltaïque

En développant le photovoltaïque sur toitures

- Réfléchir à la création d'un organisme type SEM, qui louerait les toits des particuliers et privés pour installer des panneaux solaires ;
- Entamer une réflexion sur l'intégration et le développement de panneaux photovoltaïques sur le bâti existant

En sensibilisant sur le potentiel local de production d'énergie des exploitations agricoles

- **Inciter par le témoignage d'autres agriculteurs** - aider à sensibiliser :
 - Investissement économique à court terme,
 - Un intérêt majeur, une garantie à long terme à l'heure où les agriculteurs peinent à avoir une visibilité sur leur exploitation au-delà de 6 mois.

M Proposer des solutions EnR via l'énergie biomasse : le bois-énergie

Formaliser des priorités et agir dans le domaine du bois énergie

- Se baser sur les travaux menés lors du **PAT et du SCOT**,
- Attention à la taille des projets, il faut des **projets à taille humaine** ;
- Attention à ne pas **déstabiliser la filière bois**. Plus les projets sont de grande taille plus ils échappent aux locaux ;

Anticiper la question de l'approvisionnement et de la gestion forestière ;

- À ne pas négliger : il peut y avoir un impact sur les paysages forestiers. Attention aux impacts sur la biodiversité et développement touristique également.

Privilégier et soutenir les petites chaufferies communales ;

M Proposer des solutions EnR via la production de biogaz : la méthanisation

Soutenir les études sur le développement de petites unités de méthanisation collective ;

- Une étude des gisements mobilisables de biomasse (capital biomasse, ressources mobilisables,). Permet un meilleur dimensionnement des projets.

|| EXEMPLES – RESSOURCES – S’INSPIRER

Les exemples et ressources présentés ici ont été proposés par les participants lors de la concertation.

Exemple inspirant :

- Plateforme de la Mouille, filière approvisionnement bois Énergie - Plateforme pour bois déchiqueté (Morez)
- Startup de territoire projet « Toit Toit mon Toit » – développer le photovoltaïque sur l’agglomération lédonienne - Scic Clus’Ter Jura : différents projets en lien avec la transition sur Pays Lédonien (Conliège)
- Centrale Villageoise – ex : PNR Haut Jura.
- Parc éolien citoyen Chamole (Nord-Ouest ECLA)
- Eolien collectif agricole ferme de Figeac

Exemple à valoriser – porter à connaissance :

- Projet de photovoltaïque sur bâtiment agricole, sur stabulation GAEC des Rochettes (Verges)
- Rénovation bâtiment public – isolation paille et toiture végétalisée, pas d’impermeabilisation des extérieurs, plantation verger, avec assainissement en roselière (Verges)
- Réseau de chaleur, Lons-le-Saunier
- Valorisation énergétique des usines d’incinération – ex : SYDOM vapeur
- Réparation du toit pour ne pas mettre de chauffage – Sud Saint-Didier (Montmorot Legta)
- Éteindre les lampadaires à 17h (nord Montmorot)
- 234 extinctions des lampadaires – entre Lons-le-Saunier et Perrigny
- Extinction éclairage public en nocturne (Messia-sur-Sorne)
- Projet de bâtiment à énergie positive exemplaire – parc Antier – Lons-le-Saunier quartier Marjorie
- Groupe Demain : 10 000 m2 de photovoltaïques pour 2021 - ZI Lons Perrigny
- Opération d’Écologie Industrielle Territoriale sur ZI Lons-Perrigny
- Extinction éclairage public à 23h30 (Briod)
- Panneaux photovoltaïques (sud Macornay)

- Logement témoin : un appartement pédagogique au cœur du quartier de la Marjorie partenariat OPH et Ville de Lons
- Panneaux photovoltaïques sur la toiture du Carrefour de la Communication, le Dojo, le Centre Nautique
- Bâtiments à énergie positive : réserves du musée archéologique et les Beaux-Arts
- Projet de chaufferie-bois (Trénal)
- Ateliers de sensibilisation : « Énergie Logis » information sur l’énergie dans le logement portés par l’AJENA
- Prêts de caméras thermiques pour un autodiagnostic particuliers (AJENA)
- Espace info Énergie : AJENA
- Visites Énergie par la CCI 39 Conseils actions pour réduire les coûts et initier une démarche d’amélioration continue de la maîtrise de l’énergie ; diagnostic complet usages et consommation énergies de l’entreprise ; puis mise en relation avec les partenaires
- Marque Envol conseils dans le cadre de démarches ISO14001 (CCI 39)
- Photovoltaweeek : semaine autour du photovoltaïque portée par la chambre d’agriculture du Jura (rencontres et visites entre agriculteurs)
- Entreprise locale d’isolation paille, Sylvain Fourtier (Sarroigna)
- Réseau français de la construction paille, RFCP – ressource d’informations
- Coopawatt, Fruitière à énergie, Jurascic, AJENA, Habitat & humanisme

Ressources, documentation

- ADEME : coordonne le dispositif Territoire à énergie positive (TEPOS)
- La région et l’ADEME ont publié le Plan Bâtiment Durable Bourgogne-Franche-Comté
- La Fédération Française du bâtiment (FFB) a publié un guide « enjeux et bonnes pratiques pour les métiers du bâtiment : adopter les bonnes pratiques, avant, pendant et après les travaux. »
- La confédération de l’artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) a également publié des guides.
- Plateforme OPTeER (ATMO) : données et indicateurs énergétiques classés par thème : productions, consommations ...

RESSOURCES & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



ATTENTES – ORIENTATIONS – OBJECTIFS

Les attentes des participants et acteurs rencontrés ont mis en évidence le souhait de travailler sur les ressources du territoire de **manière globale**, pour conserver une transversalité entre les thématiques. Les questions qui préoccupent la majorité sont liées à **l'agriculture** et le parcours de la terre à l'assiette ; aux questions autour de l'adaptation au réchauffement climatique et la **raréfaction de l'eau** ; puis aux questions autour de la « **nature et la biodiversité** ».

Les jeunes semblent davantage sensibles à ces questions de préservation des ressources quand on leur parle de Plan Climat. Voici les thèmes qui ont émergé au sein de leurs dessins : *agriculture – moins d'urbanisation – disparition d'espèces – toits végétalisés – fonte des glaciers – arbres – eau potable – revégétaliser – bien-être animal – biodiversité – jardins et potagers*. Les thématiques suivantes arrivent d'ailleurs respectivement en premier et quatrième choix des sujets à traiter en priorité au sein du Plan Climat pour les moins de 25 ans : « préserver la biodiversité – NATURE » et « favoriser une agriculture locale et raisonnée ».

Comme pour chaque thématique les participants souhaitent en premier lieu **soutenir les initiatives existantes** en faveur de la préservation des ressources, et s'en inspirer pour proposer de nouvelles actions au sein du Plan Climat.

POINTS DE VIGILANCES – AU PRÉALABLE

- Avoir une logique transversale de « **circuits courts** », quelle que soit la ressource ;
- Point de vigilance à la gestion et protection aux **biens communs d'ECLA** (forêts, eau ...) ;
- Faire coïncider l'utilisation et la préservation des ressources avec le **développement économique et touristique** ;
- Bien adapter les actions au type de public. En effet, il faut anticiper de ne pas avoir la même approche pour les **publics précaires** par exemple. L'environnement et les questions climatiques ne représentent souvent pas une préoccupation prioritaire : il y a une fracture importante entre les priorités de l'État et des collectivités et la réalité des conditions de vie et enjeux sociaux.
- Toutes les actions envisagées pour l'usage des différentes ressources devront prendre en compte la nécessaire adaptation aux impacts du changement climatique.

|| PROPOSITIONS D'IDÉES – ACTIONS CONCRÈTES (31)

PRESERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

M Communiquer et sensibiliser autour de la préservation des ressources

- Proposer des **actions de sensibilisation** à la préservation de nos ressources en général ;
- ECLA doit être le relais d'information, communiquer plus, et **jouer ce rôle de fédérateur** entre les différentes communes ;
- Encourager, soutenir financièrement et **poursuivre les actions d'éducation à l'environnement** qui existent déjà sur le territoire ;
- Proposer une sensibilisation via la création de « **sentiers pédagogiques** » ;
- Anticiper la raréfaction de l'eau et proposer une **forte sensibilisation à l'usage de l'eau, au système karstique** et aux enjeux liés ;
- Travailler en lien avec **les structures Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)** du territoire pour réaliser ces actions.

AGRICULTURE & ALIMENTATION

M Encourager la consommation locale, bio et les circuits courts ;

En soutenant et mettant en place rapidement le projet alimentaire de territoire bio (PAT) ;

- Développement nécessaire du circuit court **sur la première couronne de Lons-le-Saunier** ;

En soutenant les initiatives qui favorisent les circuits courts ;

- Travail possible auprès des restaurateurs privés pour le développement d'un **label de certification bio et locale**, qui valorise et incite à cette économie en circuit court ;
- **Mettre en valeur** l'existant, par le biais d'organisation de temps d'**échanges de pratiques**, réguliers. S'associer à d'autres structures pour proposer ce type de programme. Cible : professionnels de l'alimentaire, voire un public plus spécifique comme les jeunes ;
- Encourager la consommation locale en soutenant **l'installation de petits marchés** de producteurs locaux. Communiquer sur l'existence de ces marchés. Utiliser l'exemple du marché bio de la ville de Dole avec la possibilité de se restaurer sur place (barbecues paysans) + concerts estivaux.
- **Accompagner** les initiatives locales et les **soutenir financièrement** lorsque cela est possible ;
- Cible : Intégration des **acteurs de l'agroalimentaire** en général ;

En incitant l'installation agricole locale pour des lieux de production proche des zones fortes de consommation

- **Point de vigilance** : Suite à la rencontre des étudiants en production agricole, ces derniers sont favorables à une agriculture de proximité, mais inquiétudes concernant la problématique des **nuisances** que pourrait engendrer une entreprise agricole en ville ou à proximité (plaintes éventuelles liées au matériel imposant, dégradation des routes, nuisances sonores, etc.).
- Rechercher les terrains les plus **agronomiquement performants** et les inscrire dans les documents d'urbanisme pour les préserver ;
- Aider à la **création d'espaces tests agricoles, notamment en bio**. Il faut anticiper une animation à l'échelle du Pays et à l'échelle de chaque espace test ;

En développant les cultures maraichères de proximité ;

- Créer à terme une véritable **ceinture maraichère périurbaine** ;
- Définir au sein des plans/programmes (type PAT) une **zone alimentaire de proximité**;
- Réfléchir à une **mise à disposition de terres communales** pour l'installation de maraichage bio. Organiser un appel aux communes pour cette mise à disposition cf. espaces tests agricoles (CFPPA)
- Réflexion autour de la cohabitation **maraichage et AOC Comté**, comment faciliter l'accès au foncier pour développer l'installation de maraichage sur des sites en AOC;
- **Développer les AMAP**, pour accompagner les maraichers financièrement, et permettre aux usagers de participer aux travaux ;

M Soutenir le développement du modèle viticole de demain ;

En encourageant une viticulture bio, ou du vin naturel ;

- Soutenir la **suppression des produits phytosanitaires** dans les vignes ;
- Faire **évoluer la réglementation** (ex : absence de sulfite) ;
- Soutenir les vignerons dans la **transition vers un modèle plus écologique**, aides financières, aides techniques, mise en relation (type échanges de pratiques) entre acteurs du monde agricole. Point de vigilance : éviter les « donneurs de leçons qui n'ont jamais mis les pieds dans la terre », et proposer des temps d'échanges entre viticulteurs/agriculteurs ;

En sensibilisant aux enjeux

- **Continuer à alerter, sensibiliser**, prévenir sur les changements climatiques et les impacts sur le modèle viticole jurassien.

M Encourager l'adaptation du secteur agricole face aux changements climatiques

En mutualisant la capitalisation de savoir-faire,

- organiser un réseau d'agriculteurs pour le partage d'actions concrètes en vue d'adapter les pratiques face au changement climatique. Ces retours d'expériences peuvent être développés pendant les études. Souhait de visiter les exploitations, de s'inspirer d'idées/ d'actions concrètes, de rencontrer au sein des établissements scolaires des professionnels qui viennent témoigner ;
- Développer et soutenir les **visites de sites**, avec une mise en lumière des limites et des avantages de nouvelles pratiques agricoles;

En soutenant les projets d'installations plus adaptées et plus écologiques

- **Anticiper le choix du lieu d'installation** et engager une **réflexion autour de l'utilisation de l'eau et des productions** ;
- Apporter un réel **soutien financier dans les installations agricoles** pour aller vers un changement des pratiques (soutien aux investissements en matériels agroenvironnementaux, modernisation des bâtiments et équipements associés des exploitations agricoles);
- Envisager des **ressources humaines supplémentaires** pour aider à cette anticipation avant l'installation agricole.

- M Développer l'agriculture collective, l'aquaponie, la permaculture et l'agroforesterie ;
 - M Encourager la culture de fruits et légumes dans l'espace public ainsi qu'arbres fruitiers (type jardins partagés).
-

BIODIVERSITÉ, EAU & FORÊT

M Préserver les espaces naturels ;

En aidant au maintien des populations

- Installer des nichoirs sur les bâtiments publics ;
- Accompagner les collectivités, notamment sur les questions de maintien de la **Trame Verte et Bleue**;
- **Maintenir les corridors écologiques** ;
- Lutter contre les **espèces invasives**, type Renouée du Japon ;

En préservant l'environnement nocturne

- Diminuer la pollution lumineuse
- Poursuivre les efforts de réduction de l'éclairage public nocturne

En préservant les zones humides et protéger les cours d'eau ;

- **Sensibiliser** autour de l'importance du stockage de la ressource ;
- **Préserver et restaurer** les zones humides en vue d'une adaptation aux changements climatiques ;
- **Soutenir les actions en faveur de la préservation de ces espaces.**

En enclenchant la structuration de la filière bois du territoire, sur la base du travail mené lors du PAT et du SCOT ;

- Encourager la **sylviculture irrégulière** et les circuits courts pour le bois ;
- Adopter une **réflexion plus longue** : les plans, schémas et projets locaux sont sur des perspectives de 10-20 ans maximum, pour la forêt il faudrait réfléchir et agir au siècle ;
- Anticiper les questions autour de la **disparition d'essences** dues au réchauffement climatique ;
- **Adapter** les mesures de protection et les enjeux de production en fonction des spécificités des forêts.

En préservant le patrimoine arboré.

- Étendre la place donnée à l'arbre et encourager la **diversité des essences locales**;
- Gérer certaines forêts **sans viser la rentabilité** ;
- Encourager la création d'**îlots de sénescence** ;
- Proposer aux communes de laisser des **parcelles forestières en libre évolution** ;
- Soutenir l'**entretien des arbres têtards, des haies et des vergers conservatoires.**

M Poursuivre les initiatives et actions en faveur de la limitation des émissions polluantes

En développant la gestion différenciée des espaces verts ;

- Organiser **des visites de sites expérimentaux** et favoriser le **retour d'expériences** entre collectivités, mais aussi citoyens, entreprises, associatifs ;
- Définir un **cahier des charges** ;
- Faire intervenir les **entreprises locales** ;
- Créer une incitation **financière** ;
- Proposer de mettre en place une gestion par **pâturage** lorsque la situation le permet ;

Auprès des zones de captage notamment ;

En axant les actions vers les eaux pluviales issues des routes qui se déversent dans les cours d'eaux, chargées en polluants ;

M Agir en faveur de la récupération des eaux de pluie ;

- **Cible** : établissements publics et privés ;

Par des mesures obligatoires

- Rendre **obligatoire la récupération des eaux de pluie** lors de toute rénovation ou construction ;
- Lors du dépôt du permis de construire, demander que soit présente la récupération de l'eau de pluie (w.-c. machine à laver, douche, etc.). **Cahier des charges** pour les bâtiments publics ;
- **Imposer l'installation de récupérateurs** dans les nouvelles constructions pour l'alimentation des toilettes (50% de la consommation d'eau des ménages) ;

Par le biais de la sensibilisation

- **Informé, communiquer** largement autour des utilisations possibles (arrosage, toilettes, machine à laver) et des coûts pour les particuliers ;
- **Favoriser l'achat de récupérateurs** d'eau pour l'arrosage, **les citernes de récupération** pour les particuliers et aussi pour les collectivités et entreprises ;
- **Remarque** : faire du lien avec les actions de lutte contre l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols.

M Améliorer la gestion des eaux pluviales ;

- Engager ou poursuivre la **dissociation des réseaux** eaux pluviales/ eaux usées ;
- Imposer les **sols alvéolaires** pour les places de stationnement voire pour certaines voies de circulation ;
- Développer les actions en faveur des haies : **plantation de haies vives** – s'appuyer sur le réseau Jura Nature Environnement ;
- Pour prévenir le risque inondation : travailler sur la **renaturation des cours d'eau** et la préservation des **champs d'expansion des crues**.

M Améliorer les systèmes d'assainissement ;

- Privilégier **le séparatif** ; créer des **zones tampons** ;

- **Sensibiliser** la population à la mise en place de systèmes préservant l'écosystème aquatique telle que mares, lagunage, bassins de rétention.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

M Actions de désimperméabilisation des sols dans les projets d'aménagement urbain ;

- Instaurer une **désimperméabilisation systématique** dans tous travaux de réfection de parkings, , commerces ;
- À imaginer également pour **les trottoirs**. Ex. : bitumes perméables;
- Végétaliser et désimperméabiliser les grandes **places de la ville**;
- Action de **désimperméabilisation des sols « inoccupés »** pour réalimenter les nappes phréatiques et agir sur les inondations ;
- (re)Créer des **espaces perméables dans les villes** : vers une ville plus perméable, actions spécifiques sur les parkings ;

M Développer la végétalisation des projets d'aménagement urbain ;

- Créer des **quartiers naturels** (mur végétal, toit végétal, plus de fleurs et d'arbres, etc.) ;
- Végétaliser les villes : établir un **cahier des charges** : pour les toits, les murs, les parkings et cimetières ;
- Proposer des **plantations « utiles »** (soin, alimentation, biodiversité) ;
- Développer les **jardins/potagers en ville**, essaimer cette pratique ;
- Poursuivre les actions de **sensibilisation, d'information**,
- **Informers les plus précoces et les sensibiliser** pour une réappropriation des espaces verts publics.

M Lutter contre l'artificialisation des terres agricoles ;

- C'est un enjeu de **sécurité alimentaire**
- Influencer les décisions au sein des PLU et **interdire l'artificialisation des terres agricoles** notamment pour la création de nouveaux centres commerciaux ou parcs de loisirs ;
- Point de vigilance : **l'enjeu foncier** va devenir une grande problématique dans les prochaines années. Elle est liée aux changements climatiques : risque d'une production réduite, ce qui induit une tendance à augmenter les surfaces agricoles.
- **Anticiper l'évolution des documents d'urbanisme pour intégrer une agriculture pérenne**. L'exemple des dents creuses, espace non construit entouré de parcelles bâties. Il serait intéressant de les mettre clairement en zone agricole de proximité.

M Mettre en adéquation le Plan Climat avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- Planifier l'aménagement du territoire en prenant en compte systématiquement les thématiques climat-air-énergie

GESTION DES DÉCHETS

M Poursuivre les efforts de réduction des déchets

En accompagnant, sensibilisant, incitant

- Poursuivre les efforts d'accompagnement sur ces questions, notamment auprès des plus précaires ;
- Offrir des **contenants réutilisables floqués** « Lons Agglomération zéro déchet » ;
- Inciter les foyers à une moindre production de déchets : passer à la **taxe à la redevance (très) incitative** ;
- Se fixer des **objectifs de réduction de tonnage très important** à court terme ;
- Proposer ou élargir l'accès à des **ateliers de fabrication de produits ménagers**, cosmétiques ou alimentaires ;
- Partenaires : se rapprocher des **associations de consommateurs** pour mener des opérations contre le suremballage dans les grandes surfaces ;
- Moyens financiers : **produire et vendre la chaleur produite par l'incinérateur** des déchets pour financer les actions de réduction du volume de déchets.

En réduisant les déchets incinérés

- **Point de vigilance** : bien prendre en compte les différences de gestion des biodéchets entre **rural et urbain**.
- Offrir une **aide à l'achat de composteur** dans chaque maison individuelle, même chose dans le collectif ou les entreprises avec formation d'un ambassadeur du tri.
- Aide à l'**achat de lombricomposteurs** pour les habitants n'ayant pas d'extérieur ou accès à des composteurs collectifs. Avec des temps de formations, des temps d'échanges et troc de vers « Lombric Café ».
- Proposer l'**achat collectif de poules pour** l'élimination des déchets organiques ;
- Organiser une **récolte des déchets verts**, pour les gros déchets du type branche d'arbre, mais aussi pour le compost quotidien ;
- **Produire du compost pour la collectivité**. Les déchets organiques représentent une grande part des déchets de la cuisine et sont compliqués à brûler dans les poubelles classiques du fait de leur forte teneur en liquide. Il serait donc intéressant de **les revaloriser au niveau des communes**.
- Développer la valorisation énergétique issue des déchets ;

En luttant contre la pollution liée aux dépôts d'ordures

- Organiser une **lutte contre la pollution** liée dépôt d'ordures ;
- Organiser des **balades déchets** pour inciter au **nettoyage des macros déchets** ;
- Solutionner la **problématique des flyers collés** aux voitures, qui finissent bien souvent par terre. Interdire cette pratique.

|| EXEMPLES – RESSOURCES – S'INSPIRER

Les exemples et ressources présentés ici ont été proposés par les participants lors de la concertation.

Exemples du territoire à valoriser :

- Rotation des cultures – Sud Saint-Didier (Montmorot Legta) ;
- Tri des déchets – Sud Saint-Didier (Montmorot Legta) ;
- Agroécologie – Sud Saint-Didier (Montmorot Legta) ;
- Espaces tests agricoles – Montmorot (Montmorot CFPPA + chambre agriculture du Jura) ;
- Cantine municipale Lons-le-Saunier – blé bio – menus bio – légumerie ;
- Tri sélectif à la cantine + 50% de produits locaux – Sud Montmorot ;
- Viticulture bio (commune de l'Étoile et CFPPA) ;
- Projet de Plan Alimentaire Bio (PAT) ;
- Restauration bio et locale : « Cueilleur Trucker » ;
- Atlas libellules ECLA/JNE ;
- Protection des zones de captage, ville de Lons ;
- Projet de défrichage, pour installation viticulteur dans la reculée de la Vallière ;
- Action de désimperméabilisation sur le Solvan JNE/ ECLA ;
- Condamine : Implantation d'une haie vive, en partenariat avec Jura Nature Environnement ;
- Jardins partagés : entre Marjorie et Molière, travail vers le zéro pesticide, (projet installation possible de nichoirs et d'hôtels à insectes) (Maison Commune/Ville de Lons) ;
- Prévention santé : cuisine comment utiliser les restes) (Maison Commune/Ville de Lons) ;
- Opération 100% compostage (l'Étoile) ;
- Avec l'école, sensibilisation fruits moches et hyper consommation (l'Étoile) ;

- Entretien du stade de foot en mulching (l'Étoile) ;
- Commune zéro phyto (l'Étoile) ;
- 2018, nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilé porté par le SYDOM ;
- SYDOM : vente de lombricomposteurs ;
- Projet « j'aime mes bouteilles » ;
- Projet d'implantation de haies vives « Biodiversité Haies » JNE ;
- Projet de sensibilisation, préservation et suivi du Castor JNE ;
- Végétal local : promotion des essences locales, récolte et partenariat avec les pépinières JNE ;
- Actions de sensibilisation auprès des jeunes publics, du lycée agricole JNE ;
- Fête des vergers ville de Lons-le-Saunier ;
- Compost et jardin écologique, ateliers cuisines anti gaspi, par La Maison de la Vache Qui Rit ;
- Forum Eau'Original LEGTA Montmorot ;
- Commune 0 phyto – Montmorot ;

Ressources du territoire :

- CPIE Bresse du Jura
- JNE
- Association de Défense de la Vallée de la Vallière
- Chambre d'agriculture du Jura
- CFPPA Montmorot





LE TERRITOIRE



32 COMMUNES
POUR 34 314 HAB

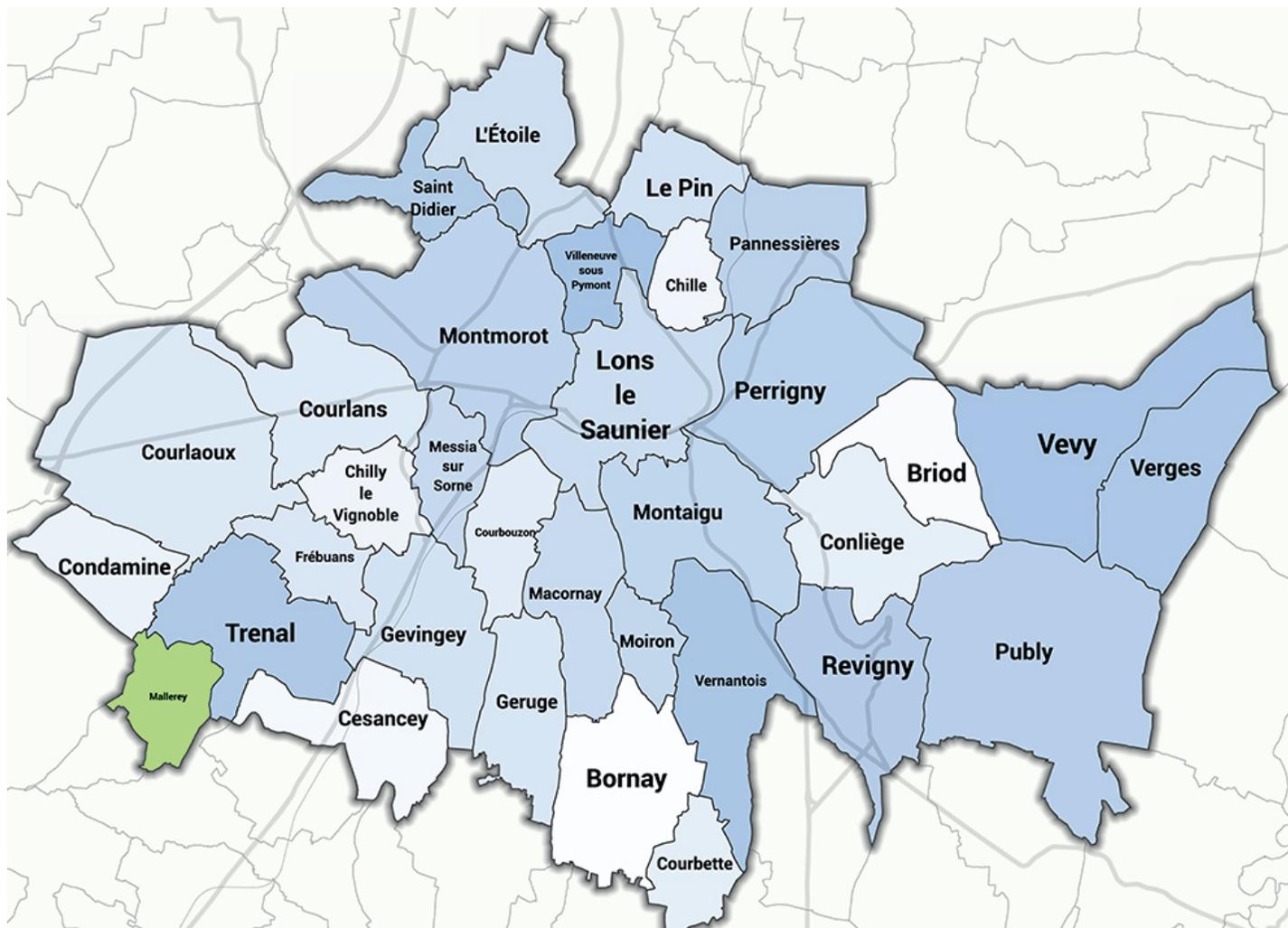


GESTION & COMPÉTENCES

Equipements (sportifs et culturels,...), petite enfance, transports, tourisme, aménagement de l'espace, habitat et logement, environnement, gestion des déchets, assainissement, eau potable, politique de la ville, cohésion sociale, aménagement numérique, aménagement zone d'activité économique, etc.



19 670 HECTARES



LA CONCERTATION



ENTRE JUN
ET DÉCEMBRE
2019



766
PARTICIPATIONS



103 PROPOSITIONS
EMERGENTES



📍 ECLA - Hotel de Ville et d'Agglomération
4 avenue du 44e RI, 39000 Lons-le-Saunier

☎ 03 84 24 46 06

✉ contact@ecla-jura.fr



📍 Centre d'Activités Nouvelles du Grand Dole
210, avenue de Verdun, 39100 DOLE

☎ 07 67 75 79 35

✉ contact@co-sphere.fr